La mobilité interprovinciale au Canada : Les effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers.

Résultats d'estimations de modèles logits avec données longitudinales

W-98-5F.c

par
Ross Finnie

Novembre 1998

Canada

Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada

La mobilité interprovinciale au Canada : Les effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers. Résultats d'estimations de modèles logits avec données longitudinales

W-98-5F.c

par
Ross Finnie
Novembre 1998

Les opinions exprimées dans les documents de la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

The views expressed in Applied Research Branch documents are the authors' and do not necessarily reflect the opinions of Human Resources Development Canada or of the federal government.

■

La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.

The Working Paper Series includes analytical studies and research conducted under the auspices of the Applied Research Branch of Strategic Policy. Papers published in this series incorporate primary research with an empirical or original conceptual orientation, generally forming part of a broader or longer-term program of research in progress. Readers of the series are encouraged to contact the authors with comments and suggestions.

▬

Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi./
This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre « Interprovincial Mobility in Canada: The Effects of Interprovincial Mobility on Individuals' Earnings »./
This paper is available in English under the title "Interprovincial Mobility in Canada: The Effects of Interprovincial Mobility on Individuals' Earnings."

■

Imprimé/Printed 2000
ISBN: 0-662-84043-7
N° de cat./Cat. No.MP 32-28/98-5-3F

■

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Service des publications
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada
165, rue Hôtel de Ville, 7e étage
Hull (Québec) Canada
K1A 0J2

Téléphone : (819) 994-3304
Télécopieur : (819) 953-9077
Courrier électronique : research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra/

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Publications Office
Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada
165 Hôtel de Ville St., 7th Floor
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J2

Telephone: (819) 994-3304
Facsimile: (819) 953-9077
E-mail: research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/

Résumé

Ce document présente les résultats d'une étude empirique des effets de la migration interprovinciale sur la rémunération des particuliers d'après les données récemment disponibles de la Base de données administratives longitudinales. Les principaux résultats sont fondés sur un modèle de différence permettant d'estimer les effets de la mobilité sur la rémunération (logarithmique) par la neutralisation implicite des niveaux de rémunération initiaux et d'autres effets fixes, ainsi que d'autres facteurs d'influence saisis par les variables explicatives intégrées aux modèles. Il ressort que la mobilité interprovinciale est associée à des changements statistiquement significatifs et, dans bien des cas, quantitativement importants de la rémunération des particuliers et que ces effets varient selon l'âge, le sexe et la province d'origine. Par ailleurs, l'analyse des profils de la rémunération antérieurs et postérieurs au déménagement semble confirmer la validité de la méthode du modèle de différence et indique que les personnes qui déménagent s'intègrent rapidement aux marchés du travail locaux après leur déménagement. L'auteur examine les incidences et suggère d'éventuelles orientations à donner aux études ultérieures.

Abstract

This paper presents the findings of an empirical investigation into the effects of interprovincial migration on individuals' earnings based on the newly available Longitudinal Administrative Database. The main results are based on a difference model which estimates the effects of mobility on (log) earnings which implicitly controls for initial earnings levels and other fixed effects as well as other influences captured by the regressors included in the models. Interprovincial mobility is found to be associated with statistically significant and in many cases quantitatively substantial changes in individuals' earnings, with these effects varying by age, sex, and province of origin. Pre- and post-move earnings profiles are also analyzed, offering support for the validity of the difference model approach and indicating that movers are quickly integrated into local labour markets after their moves. Implications are discussed and possible directions for future research are suggested.

Remerciements

Cette étude a été rendue possible par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada, tandis que la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada a fourni l'accès à l'information de la banque de données administratives longitudinales (BDAL) sur laquelle cette étude est basée. L'auteur est également reconnaissant envers le Conseil de recherches en sciences humaines de lui avoir octroyé une subvention de recherche, qui s'est révélée cruciale lors des étapes préliminaires de recherche dans la BDAL. Tom Courchene, Gaétan Garneau, Stéphane Gascon, Michael Hatfield, Frank Millerd, Roger Sceviour, François Vaillancourt, Allen Zeesman et les participants aux séminaires tenus à l'Université de Guelph et à l'Université Queen's ont présenté des commentaires utiles. Allen Zeesman a également aidé à établir l'orientation générale du projet. Gaétan Garneau et Roger Sceviour ont apporté une aide inestimable à la recherche.

100-05338

Table des matières

1. Introduction 1

2. Les études existantes 5

2.1 Les données clés requises et la pauvreté des études existantes 5

2.2 Études antérieures basées sur des données longitudinales 7

3. Le modèle et les données 12

3.1 Le modèle économétrique 12

3.2 Introduction générale à la BDAL 14

3.3 L'unité d'analyse et la catégorisation des particuliers selon le statut de mobilité 16

3.4 La province d'origine et les groupes linguistiques s'y rattachant 18

3.5 Autres variables intégrées aux modèles 20

3.6 La mesure de la rémunération 21

3.7 Les règles de sélection des échantillons 21

3.8 Les groupes d'âge et de sexe 22

4. Les résultats empiriques 23

4.1 Tendances de la rémunération moyenne des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé 23

4.2 Résultats basés sur des équations de niveau 29

4.3 Les principales estimations basées sur les modèles de différence 33

4.4 Vérification des profils de rémunération préalables au déménagement 42

4.5 Profils de rémunération postérieurs au déménagement 45

5. Conclusion 50

Bibliographie 55

1. Introduction

La mobilité interprovinciale soulève de nombreuses questions intéressantes et importantes : certaines sont de nature descriptive, d'autres revêtent un caractère analytique, et il y en a qui relèvent directement des politiques. Quelle est l'importance générale et le sens particulier des mouvements interprovinciaux (bruts et nets) et comment les tendances récentes se comparent-elles aux tendances antérieures? Comment les taux de mobilité varient-ils selon des caractéristiques personnelles comme l'âge, l'état matrimonial, la présence d'enfants, l'état du marché du travail, le niveau d'instruction et la profession, et comment divers facteurs environnementaux tels que les différences interprovinciales quant aux niveaux de rémunération et aux possibilités d'emploi influent-ils sur la propension à déménager? Dans quelle mesure les déménagements sont-ils suivis d'un retour et dans quelle mesure sont-ils permanents? Quelles sont les incidences de la mobilité interprovinciale sur les structures de rémunération interprovinciales et les disparités régionales, l'efficacité du marché du travail, ainsi que les programmes sociaux? En outre, on pourrait poser des questions semblables sur les mouvements transfrontaliers qui surviennent ailleurs, notamment les mouvements inter-États ou interrégionaux aux États-Unis, les mouvements transnationaux dans la nouvelle Europe et ainsi de suite, de sorte à mettre dans un contexte plus général les préoccupations canadiennes touchant la mobilité interprovinciale.

Vu l'importance de la question de la mobilité interprovinciale, il n'est pas étonnant qu'elle ait déjà fait l'objet d'assez nombreuses études, qui sont basées tant sur des microdonnées que sur des données agrégées et qui reposent sur diverses approches analytiques. Par conséquent, nous en savons passablement sur l'importance générale et le sens de la mobilité interprovinciale, certains déterminants de ces mouvements, les effets généraux sur la rémunération des particuliers, certaines incidences en ce qui a trait à l'adaptation économique, et ainsi de suite. Les études antérieures étaient cependant limitées par l'inexistence au Canada du genre de banque de données qui convient le mieux à des recherches à ce sujet, à savoir une vaste base de données

longitudinales de nature générale. En bref, comme la mobilité interprovinciale est un processus dynamique, il faut des données tout aussi dynamiques pour l'analyser de façon convenable[1].

Par conséquent, notre objectif ici est d'exploiter la récente banque de données administratives longitudinales (BDAL) élaborée par Statistique Canada à partir des dossiers des déclarants de Revenu Canada, afin de traiter un aspect particulier de la question : les effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers[2].

La BDAL se compose d'un très vaste échantillon (de 10 %) des déclarants canadiens, qui sont suivis dans le temps comme particuliers et qui sont rattachés à des unités familiales sur une base annuelle, ce qui permet d'élaborer un cadre dynamique de renseignements au niveau des particuliers et de la famille sur les revenus, les impôts et les caractéristiques démographiques de base, y compris la province de résidence[3]. La BDAL permet ainsi au chercheur d'observer efficacement les variations de la rémunération qui se produisent quand les particuliers déménagent d'une province à une autre, et d'établir des estimations directes de ces effets (tout en neutralisant les autres facteurs influant sur la rémunération). En outre, en raison de sa taille imposante, la BDAL fournit des échantillons suffisamment vastes pour que nous estimions

[1] Au nombre des travaux antérieurs portant sur la mobilité interprovinciale (les études américaines sur la migration en sont donc exclues; voir Greenwood [1975] pour une ancienne recension des écrits pertinents), Courchene [1974], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Osberg, Gordon et Lin [1994] de même que Vachon et Vaillancourt [1998] décrivent l'importance et le sens des sorties brutes, des entrées brutes et des mouvements nets, ainsi que les tendances détaillées de ces mouvements interprovinciaux. Des modèles des déterminants de la mobilité, y compris d'importants travaux axés sur le rôle des variables financières, se trouvent dans Day [1992], Day et Winer [1994], Dean [1992], Courchene [1970, 1974], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Mills, Percy et Wilson [1983], Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982], Shaw [1986], Vachon et Vaillancourt [1998], ainsi que Winer et Gauthier [1982]. Parmi les études traitant des effets de la mobilité interprovinciale sur les structures salariales provinciales et les politiques connexes figurent Courchene [1974], Rosenbluth [1996], Shaw [1986] et Vanderkamp [1988]. Les travaux traitant des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers – soit l'objet de la présente communication – sont examinés dans les pages qui suivent.

[2] Une série de documents complémentaires (Finnie [1998a, b, c]) basés sur les mêmes données de la BDAL présentent des analyses descriptives (c.-à-d. non économétriques) de la mobilité interprovinciale. L'auteur y décrit l'importance et le sens des mouvements à court terme et sur des périodes plus longues pour chaque province; il analyse les sorties brutes, les entrées brutes, ainsi que les mouvements nets par province au fil de chaque année; il classe les particuliers en tant que personnes n'ayant pas déménagé ou en diverses catégories de personnes ayant déménagé, d'après leur mobilité longitudinale, et il examine les profils du revenu s'y rattachant. Dans une autre communication correspondante (Finnie [1998d]), l'auteur utilise des modèles logits avec données longitudinales pour étudier les caractéristiques personnelles et les facteurs environnementaux qui sont associés à la mobilité interprovinciale.

[3] À noter que les familles et, en particulier, les membres de la famille des déclarants ne sont pas (nécessairement) suivis, même si les renseignements familiaux pertinents sont versés au dossier des particuliers chaque année. Encore une fois, l'unité d'observation est le particulier, dont les données familiales sont mises à jour chaque année.

séparément les effets non seulement selon l'âge et le sexe, mais également selon la province (et le groupe linguistique). Ces répartitions se révèlent être d'une importance capitale pour l'analyse.

L'approche analytique que nous utilisons est assez simple au niveau conceptuel. Tout d'abord, les particuliers sont catégorisés d'après leur statut de mobilité interprovinciale pour chaque séquence de trois ans de données. Les variations observées de la rémunération nous permettent ensuite de préciser les effets de la mobilité d'après un modèle du logarithme de la rémunération en différence première. Par exemple, les profils de rémunération des particuliers qui se trouvaient dans une province donnée la première année, qui ont déménagé dans une autre province l'année suivante (l'année de transition) et qui sont restés dans la nouvelle province la troisième année (ce qui représente une année complète passée dans la nouvelle province) sont comparés aux profils de rémunération des résidents de la même province d'origine qui n'ont pas déménagé. Le paramètre pertinent associé aux personnes ayant déménagé indique alors l'effet moyen lié au fait de quitter la province d'origine pour une autre destination. Nous faisons l'estimation de paramètres semblables pour d'autres catégories de personnes ayant déménagé : les personnes qui sont retournées dans leur province d'origine, les arrivants et les personnes de passage (termes définis plus loin). Nous procédons à l'estimation des modèles et des effets de la mobilité séparément pour les hommes et pour les femmes de quatre groupes d'âge, ce qui donne huit ensembles d'estimations en tout. Dans chaque cas, nous tenons compte de la variation des effets de la mobilité selon la province (et le groupe linguistique).

Nous analysons également les profils *préalables* au déménagement afin de vérifier si les trajectoires de la rémunération des particuliers ayant déménagé et celles des particuliers n'ayant pas déménagé présentent des différences préexistantes qui pourraient biaiser les estimations basées sur les modèles de différence. Par ailleurs, nous comparons les profils de rémunération postérieurs au déménagement des personnes ayant déménagé avec les profils de rémunération des particuliers qui n'ont pas déménagé et qui résident dans les provinces de destination des personnes ayant déménagé, afin d'évaluer l'intégration de ces dernières à leur nouvelle situation économique et de vérifier à nouveau l'existence de toute hétérogénéité non observée entre les personnes ayant déménagé et les autres.

Ce document est structuré de façon simple : dans la section qui suit, nous passons en revue les études existantes; nous présentons dans la troisième section le modèle économétrique et les données sur lesquelles repose l'analyse; la quatrième section contient les résultats empiriques; dans la dernière section, nous résumons brièvement les principales constatations et nous suggérons des sujets de recherche ultérieurs.

2. Les études existantes

Nous commençons par examiner de façon générale les données nécessaires à toute étude significative des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers, ainsi que les lacunes générales de la plupart des bases de données existantes – et des études s'y rattachant – dans le contexte canadien. Dans la deuxième partie, nous passons en revue les quelques études existantes qui sont basées sur le genre requis de données longitudinales.

2.1 Les données clés requises et la pauvreté des études existantes

La principale raison pour laquelle il existe relativement peu d'études au sujet des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers est, comme nous venons de le mentionner, l'absence de données appropriées. Tout d'abord, les bases de données transversales (p. ex., les enquêtes courantes sur la population active, le recensement) se prêtent mal à l'analyse des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération parce qu'elles ne font généralement état que des niveaux de rémunération en vigueur à la date de l'enquête. Ensuite, toute comparaison entre la rémunération actuelle des particuliers ayant déménagé et celle des particuliers n'ayant pas déménagé confond les effets de la mobilité interprovinciale avec d'éventuelles autres différences liées à la rémunération qui existent entre eux et qui ne sont pas prises autrement en compte (nous en faisons une analyse plus systématique dans la section théorique à venir).

Par exemple, il se pourrait que les personnes ayant déménagé aient généralement au départ des niveaux de rémunération supérieurs ou bien inférieurs. Dans la mesure où ces différences ne sont pas parfaitement neutralisées (par l'intégration de contrôles pertinents à un modèle type de la rémunération), toute analyse transversale traduit ces influences conjointement avec les effets de la mobilité en soi. Ainsi, les comparaisons transversales entre les personnes ayant déménagé et les autres sont susceptibles de produire des estimations biaisées des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers, et il est généralement impossible de déterminer le sens de ce biais et, à plus forte raison, son importance[4].

[4] Un bon exemple d'étude fondée sur des données (du recensement) transversales est Marr et Millerd [1980], qui reconnaissent précisément ces lacunes et les expliquent convenablement, sans pouvoir y remédier en raison des limites des données disponibles.

En bref, comme la mobilité interprovinciale est un événement dynamique en soi, il faut des données tout aussi dynamiques – ou longitudinales – pour en analyser les effets sur la rémunération des particuliers[5].

Toutefois, les bases de données longitudinales types ne conviennent pas particulièrement à la tâche non plus. En général, les bases de données longitudinales canadiennes de première génération, comme l'Enquête sur l'activité, sont de taille trop restreinte et de durée trop brève (de deux à trois ans). Quant à la récente Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), elle n'offre actuellement que deux années de données; il faudra donc attendre un peu avant qu'elle ne se prête à quelque analyse détaillée de la mobilité interprovinciale[6,7].

Les bases de données américaines courantes (la PSID, les divers fichiers de la NLS, etc.) – qui pourraient en principe servir à l'étude de la migration dans le contexte des mouvements entre les États ou les régions – portent certainement sur une période suffisamment longue, quoiqu'elles tendent aussi à être de taille trop restreinte pour une étude des effets de la mobilité géographique.

---

[5] Dans Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982] et Nakosteen et Zimmer [1980], les auteurs tentent de contourner ce problème en modélisant la rémunération que le particulier aurait reçue s'il n'avait pas déménagé, selon des approches conformes à l'esprit de la solution classique de Heckman. Le problème par rapport à cette méthode, c'est que le chercheur doit s'appuyer sur diverses hypothèses non vérifiables concernant la structure de la rémunération et les processus stochastiques connexes. Il est de loin préférable de pouvoir en fait observer les niveaux de rémunération avant et après un déménagement – l'avantage fondamental des données longitudinales.

[6] Par exemple, Osberg, Gordon et Lin [1994] sont contraints de baser sur seulement 169 personnes ayant déménagé l'analyse assez intéressante qu'ils font de la migration interrégionale (et de la mobilité interindustrielle) à partir des données de l'EA, tous les déménagements étant imputés à la même période d'un an (1986-1987) visée par les données – sans aucune année de transition ou possibilité d'examiner les déménagements au cours d'autres périodes, ni la dynamique de la rémunération des particuliers avant ou après leurs déménagements. De taille comparable, l'EDTR comporte à court terme des limites semblables liées à la taille, mais ce problème diminuera au fil des années de collecte des données, et l'éventail beaucoup plus vaste de variables incluses dans cette enquête en fait un outil intéressant d'étude de divers aspects de la mobilité interprovinciale. Par contre, l'analyse des tendances concernant la mobilité à long terme à partir de l'EDTR sera toujours limitée par le fait que, pour l'instant, la participation prévue des particuliers à cette enquête est de tout au plus six ans (après quoi ils sont sortis et remplacés par d'autres), et que la taille de l'échantillon risque de toujours faire obstacle à une analyse plus détaillée, telle que la répartition selon l'âge et le sexe effectuée ici.

[7] Grâce à l'élément semi-longitudinal (deux entrevues par cohorte) que comportent les bases de données de l'Enquête nationale auprès des diplômés, elles se prêtent à un examen des questions relatives à la mobilité interprovinciale. L'auteur collabore actuellement à cette fin avec John Burbidge, de l'Université McMaster. Toutefois, la base de données est manifestement assez limitée du point de vue de la population sous-jacente visée (les nouveaux diplômés du niveau postsecondaire), ce qui signifie que les résultats ne sont pas applicables à l'ensemble de la population.

Signalons que les lacunes du point de vue de la taille dont nous faisons souvent mention découlent du fait que la mobilité transfrontalière est un événement relativement rare pour toute personne ou famille au cours d'une année donnée, tandis que les différents effets de la mobilité sur la rémunération selon l'âge, le sexe et d'autres caractéristiques décuplent la taille requise de la base de données en raison du nombre relativement élevé de paramètres devant faire l'objet d'une estimation. Ainsi, une base de données qui est relativement imposante pour certaines fins peut en même temps être de taille plutôt limitée dans le contexte de l'estimation des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération.

2.2 Études antérieures basées sur des données longitudinales

Cela étant dit, il existe deux études canadiennes de «première génération» assez intéressantes qui traitent des effets de la mobilité interprovinciale sur les revenus des particuliers et qui sont fondées sur d'anciennes bases de données fiscales dont la structure s'apparente grosso modo aux données de la BDAL utilisées ici et dont les approches sont similaires du point de vue conceptuel, quoiqu'elles soient un peu plus rudimentaires (de nature non économétrique).

Courchene [1974] utilise une base de données longitudinales élaborée à partir des dossiers fiscaux des particuliers (comprenant aussi des renseignements concernant l'assurance-chômage) pour examiner l'évolution de leurs revenus de 1966 à 1968, ce qui permet d'associer chaque particulier à une province pour une année de référence (1966), d'isoler une année de transition durant laquelle il est réputé avoir ou ne pas avoir déménagé (1967), et d'observer une année complète postérieure au déménagement du particulier ayant déménagé ou une troisième année comparable passée dans la province d'origine par le particulier qui n'a pas déménagé (1968). Cette utilisation de séquences de trois ans de données s'apparente à l'approche préconisée dans la présente étude, où le concept s'étend à un plan d'échantillonnage longitudinal continu.

Bien que les méthodes de Courchene se limitent à de simples comparaisons des niveaux de revenu moyens, ses travaux revêtent un aspect critique en ce sens qu'il tient compte des différences des niveaux de revenu initiaux entre les personnes ayant déménagé et les autres, en examinant l'évolution des revenus des particuliers au cours de l'intervalle de trois ans visé par les données, pour estimer les effets de la mobilité – et ainsi régler le problème «transversal» de base décrit précédemment. Son approche est donc très semblable à celle que nous étendons ici à

un cadre économétrique à plusieurs variables et qui comprend toutes les comparaisons triennales possibles des données au cours de la période 1982-1995 complète visée par les données de la BDAL[8].

En étudiant les hommes âgés de 15 à 64 ans, Courchene constate que la mobilité interprovinciale a des effets généralement positifs sur leur «revenu brut total» (les données dont il disposait ne permettaient pas de déterminer la rémunération tirée du marché du travail comme telle, bien qu'il s'agisse d'une mesure préférable), l'effet estimatif global (pour tous les travailleurs confondus) allant jusqu'à un gain moyen de 26 % chez les hommes ayant quitté le Nouveau-Brunswick. Les effets sont particulièrement prononcés dans le cas des particuliers ayant quitté les provinces moins bien nanties, tandis que l'Alberta est la seule province où les émigrants internes s'en sont en fait moins bien tirés que les personnes qui sont restées sur place (la croissance de leurs revenus a été de 3 % *inférieure* au cours de l'intervalle visé). À l'inverse, les particuliers qui ont quitté une province pour ensuite y retourner s'en sont généralement moins bien tirés que les personnes qui n'ont pas déménagé (et, bien entendu, que les personnes qui ont déménagé et ne sont pas revenues)[9].

Par ailleurs, les travaux de Courchene ressemblent à la présente étude du fait qu'il compare lui aussi la variation *préalable* au déménagement des revenus des personnes ayant déménagé et des autres (en utilisant encore une fois de simples comparaisons des moyennes, plutôt que des modèles économétriques). Non seulement les *niveaux* préalables au déménagement sont différents (d'où la nécessité d'utiliser la méthode de la différence/variation), mais les *pentes* diffèrent également, ce qui laisse entendre que la variation du revenu associée à la mobilité interprovinciale s'explique par des profils de revenu plus abrupts en général, ainsi que par les effets du déménagement en soi. Toutefois, les profils des personnes ayant déménagé sont relativement plus abrupts pour la période visée par leur déménagement que pour la période antérieure, ce qui indique qu'elles ont bel et bien tiré des gains du déménagement comme tel (sauf, une fois de plus, dans le cas de l'Alberta).

---

[8] Dans son rapport, Courchene exprime l'intention d'entreprendre un jour une analyse économétrique de ce genre, peut-être à la suite de la collecte de données pour d'autres années, mais ces espoirs ne se sont jamais réalisés.

[9] Le groupe de base comprend les personnes qui sont demeurées non seulement dans la même province, mais dans la même localité, puisque les particuliers qui ont déménagé à l'intérieur de la province en sont exclus et font l'objet d'une analyse distincte. (En général, les particuliers qui ont déménagé à l'intérieur de la même province s'en sont

Grant et Vanderkamp [1976] emploient une base de données fiscales qui est analogue à celle qu'utilise Courchene (à laquelle, encore une fois, sont intégrés les enregistrements de l'assurance-chômage) et qui porte sur la période 1965-1971, ainsi qu'une méthode généralement semblable fondée sur des comparaisons des variations du revenu (revenu total, revenu salarial et revenu d'un travail indépendant) au fil du temps, pour estimer d'abord les effets à court terme (1969-1970) de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers (femmes et hommes confondus), puis étendre l'analyse à un certain nombre d'égards.

Il n'est pas étonnant que les résultats les plus directement comparables soient à tout le moins qualitativement semblables à ceux qu'obtient Courchene, tandis que les différences quantitatives (les effets de la mobilité constatés par Grant et Vanderkamp sont généralement moindres) peuvent s'expliquer du moins en partie parce qu'ils n'emploient pas d'année de transition et comparent les revenus de la troisième année à ceux de la première tout comme le fait Courchene (ce qui signifie que les comparaisons entre les personnes ayant déménagé et les autres ne sont pas aussi nettes) ou parce qu'ils analysent les hommes et les femmes ensemble, alors que les effets chez les femmes sont beaucoup moins prononcés. Néanmoins, les résultats concordent en général sur le plan qualitatif, en ce sens que les particuliers qui ont quitté les provinces moins bien nanties semblent avoir généralement tiré parti de leur déménagement, alors que ceux qui ont quitté l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique s'en sont moins bien tirés que les personnes n'ayant pas déménagé. En outre, les gains sont supérieurs pour les jeunes travailleurs par rapport à leurs aînés (comme l'a constaté Courchene) et ils sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes (quoique les auteurs s'interrogent sur le degré de représentativité des femmes dans leurs échantillons).

À partir d'un certain échantillon de particuliers observés de façon continue au cours de la période 1966-1970, Grant et Vanderkamp dégagent aussi les tendances concernant la migration «à long terme» (quatre ans) et comparent les profils de revenu de diverses catégories de personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, bien que leur analyse soit très regroupée (hommes et femmes de tous les âges et de toutes les provinces confondus). Pour cet échantillon plus sélectif et cette analyse plus globale (ayant quand même manifestement permis des comparaisons plus nettes des revenus

mieux tirés que les personnes qui n'ont pas déménagé, mais ils n'ont pas fait aussi bien que les personnes qui ont déménagé dans une autre province.)

antérieurs et postérieurs au déménagement), les auteurs constatent que les personnes qui ont déménagé une seule fois affichent des gains plus importants par rapport aux simples résultats sur un an révélés précédemment, que les rendements sont décroissants dans le cas des personnes ayant déménagé fréquemment, et que les particuliers qui sont retournés dans leur province d'origine s'en sont moins bien tirés que les personnes qui sont parties et ne sont pas revenues, mais (contrairement à ce que constate Courchene) ils ont quand même mieux fait que les personnes qui n'ont pas déménagé. D'autres résultats sont donnés à propos des déménagements interlocalités, interrégionaux et urbains-ruraux, de même que par profession.

Enfin, il vaut la peine de signaler certains chiffres sur les tendances concernant la mobilité et la rémunération qu'Osberg, Gordon et Lin [1994] mentionnent presque en passant et qui sont basés sur les données de l'EA pour la période 1986-1987. Ces auteurs constatent que, dans l'ensemble (les résultats ne sont pas répartis en fonction de la province d'origine ni de toute autre variable sauf le sexe), les hommes qui ont déménagé d'une région (et non d'une province) à une autre ont vu leur rémunération augmenter en un an bien plus que celle des non-migrants (22,8 % comparativement à 9,0 %), tandis que les femmes qui ont déménagé n'ont obtenu que des hausses légèrement supérieures à celles des non-migrantes (15,0 % comparativement à 13,2 %). Les résultats indiquent donc que la migration a rapporté beaucoup aux hommes (au cours de l'année en question, et pour un échantillon relativement restreint), mais qu'elle ne se traduit que par de faibles gains chez les femmes.

En outre, les mêmes auteurs communiquent certains chiffres intéressants sur les raisons données pour déménager qui pourraient contribuer à expliquer les différences qui existent entre les hommes et les femmes quant au rendement de la migration et dont il est fait état dans leur propre étude, dans les travaux d'autres chercheurs et dans la présente analyse (les données de la BDAL ne fournissent aucun renseignement sur les motifs des déménagements). Ces auteurs constatent que beaucoup plus d'hommes que de femmes invoquent des motifs professionnels pour déménager, tandis que les femmes sont beaucoup plus susceptibles de dire avoir déménagé en raison de la réinstallation de leur conjoint, ou ne donnent simplement pas de raison[10].

[10] En tout, 33,6 % des hommes ont mentionné l'une des raisons professionnelles (mutation par l'employeur, pour accepter un emploi, pour chercher un emploi ou du travail), par rapport à seulement 17,0 % des femmes. À l'inverse, 16,2 % des femmes ont mentionné le déménagement du conjoint ou d'un membre de la famille et 26,4 % n'ont pas donné de raison, tandis que les chiffres correspondants pour les hommes n'étaient que de 4,2 % et 21,2 %, respectivement.

En résumé, les études existantes basées sur des données longitudinales que nous avons passées en revue ici reposent sur des approches méthodologiques raisonnablement saines (et parfois excellentes) et ont donné lieu à un ensemble plutôt intéressant de constatations au sujet des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers. Dans un certain sens, l'étude actuelle se veut donc le prolongement naturel de ces travaux antérieurs, sauf que nous utilisons une version économétrique plus complexe de la méthode de la différence première, une base de données à jour relativement plus étendue, de même qu'une méthode plus complexe d'élaboration des échantillons. Il s'avère que les constatations présentées dans notre document sont généralement très conformes aux résultats antérieurs, ce qui donne peut-être plus de crédibilité à ces estimations plus récentes et quelque peu plus raffinées.

3. Le modèle et les données

Dans la première partie de cette section, nous présentons le modèle économétrique et la stratégie d'estimation générale servant à l'analyse. Ensuite, nous présentons une vue d'ensemble de la BDAL, nous expliquons l'unité d'analyse particulière, nous catégorisons les particuliers selon leur statut de mobilité, nous traitons des variables utilisées dans l'estimation et, enfin, nous énonçons les règles de sélection des échantillons.

3.1 Le modèle économétrique

Depuis Sjaastad [1962], les économistes abordent habituellement le sujet de la migration au moyen d'un cadre relativement simple de maximisation de l'utilité où la migration peut représenter un moyen d'accroître ses revenus, en particulier la rémunération tirée du marché du travail. Même s'il serait intéressant d'élaborer un modèle formel du taux de rendement qui tient compte de façon explicite des coûts et du flux futur (supposé) des avantages, il est courant de simplifier la question en estimant la variation de la rémunération (ou d'une autre mesure du revenu) qui survient au point de migration[11].

Nous pouvons représenter le problème au moyen d'un modèle standard de la rémunération du capital humain, où le logarithme de la rémunération du particulier *i* au cours d'une période donnée (correspondant à la disponibilité des données transversales) peut être exprimée ainsi :

$$\ln(y_i) = X_i\beta + \alpha MIG_i + \varepsilon_i \qquad (1)$$

où X représente un ensemble type de variables de contrôle appropriées à une fonction de rémunération du capital humain, où α représente l'effet de la migration d'une province à une autre, et où ε est le terme d'erreur.

Le principal problème, cependant, c'est que la migration («MIG») est susceptible d'être corrélée à diverses caractéristiques liées à la rémunération qui ne sont pas autrement prises en compte dans le modèle. En bref, il est assez probable que les migrants aient des niveaux de rémunération qui diffèrent généralement de ceux des non-migrants (même après avoir controlé

[11] Courchene [1974] tient des propos intéressants sur la façon dont la question générale du taux de rendement est réduite en une estimation des effets sur la rémunération.

les caractéristiques refûtées par les variables incluses dans X). Représentons ces différences sous forme d'un ensemble d'effets fixes désigné par ϕ, ce qui donne l'équation que voici :

$$\ln(y_i) = X_i\beta + \alpha MIG_i + \phi_i + \eta_i \quad (2)$$

Le problème que pose toute équation d'estimation transversale standard (équation (1)), c'est, par conséquent, qu'elle ne tient pas compte de la corrélation qui existe vraisembiablement entre le terme non observable ϕ et MIG, d'où des estimations biaisées du coefficient α. La biais pourrait être soit positif, soit négatif, et il pourrait être important.

Toutefois, grâce à l'existence de données longitudinales, nous pouvons régler le problème en utilisant une méthode de différence première :

$$\Delta\ln(y_i) = \Delta X_i\beta + \alpha MIG_i + \Delta\eta \quad (3)$$

où, avant tout, le terme $\Delta\phi$ a été supprimé à la faveur du calcul de différence, tandis que MIG est défini comme un déménagement interprovincial survenant dans un intervalle visé par les données. Nous pouvons maintenant obtenir des estimations non biaisées de α en procédant à l'estimation de modèles par MCO en utilisant les variables de différence ($\Delta\eta$ est maintenant un terme d'erreur qui suit une loi normale et indépendante, étant une fonction linéaire du terme stochastique η qui suit lui-même une loi normale).

L'équation (3) représente essentiellement un simple modèle à effets fixes, et ce sont les résultats de l'estimation de cette équation que nous présentons plus loin. (Nous donnons également les résultats de l'estimation de l'équation (1) pour démontrer le biais qui existe lorsqu'on utilise une approche transversale type.) Nous procédons à l'estimation d'équations distinctes pour huit groupes d'âge et de sexe afin de tenir compte des différences générales quant à la structure de la rémunération ainsi que des différents effets de la migration sur la rémunération en fonction de ces dimensions, tandis que des paramètres distincts font l'objet d'une estimation pour les émigrants internes de chaque province et de chaque groupe linguistique. À la connaissance de l'auteur, il s'agit de la première fois qu'un modèle de ce genre est utilisé pour l'estimation des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers.

3.2 Introduction générale à la BDAL

Comme les données de la BDAL sont relativement nouvelles et inconnues, nous y allons d'une description générale de la base de données, en axant nos commentaires sur le thème de la mobilité interprovinciale[12].

La banque de données administratives longitudinales (BDAL) se compose d'un échantillon représentatif de 10 % des déclarants canadiens, qui sont suivis dans le temps comme particuliers et qui sont rattachés à des unités familiales sur une base annuelle, ce qui permet d'élaborer un cadre dynamique de renseignements au niveau des particuliers et de la famille sur les revenus, les impôts et les caractéristiques démographiques de base, y compris la province de résidence. La première année de collecte des données est 1982, et le fichier se rendait jusqu'en 1995 au moment où ce projet se déroulait, ce qui détermine la période visée par cette analyse.

La BDAL est élaborée à partir des dossiers fiscaux de Revenu Canada. Les particuliers sont sélectionnés d'après un générateur de nombres aléatoires reposant sur les numéros d'assurance sociale et ils sont suivis au fil des ans grâce à la liaison des enregistrements portant le même identificateur. Un particulier est supprimé de la BDAL s'il devient non-déclarant, les principales raisons étant que son faible revenu l'exempte de l'obligation de produire une déclaration (et qu'il choisit de ne pas le faire – voir ci-dessous); qu'il se trouve à l'extérieur du pays; ou qu'il est décédé. Les nouveaux déclarants (les jeunes, les immigrants, etc.) régénèrent automatiquement la base de données selon le même ratio d'un sur dix[13].

La couverture de la population adulte par la BDAL est très bonne puisque, contrairement à d'autres pays (comme les États-Unis), le taux de production de la déclaration de revenus est très élevé au Canada : les Canadiens à revenu élevé sont tenus de produire une déclaration, tandis que les particuliers à faible revenu ont des incitations à le faire, non seulement pour recouvrer l'impôt

---

[12] Finnie [1997a-g] traite des données de la BDAL et de leur utilisation dans d'autres contextes.

[13] Contrairement à ce que l'on fait dans d'autres bases de données longitudinales, en particulier les bases de données fondées sur des enquêtes comme la PSID américaine, on ne cherche pas à «remplacer» les observations visant les particuliers supprimés de la BDAL autrement qu'en fonction du plan d'échantillonnage sous-jacent. En particulier, il n'y a pas de processus de remplacement du nombre exact de partants, et il n'y a aucun rapprochement de caractère explicite entre les particuliers ajoutés à la base de données et ceux qui en ont été supprimés. Tout se fait plutôt selon le simple plan d'échantillonnage du dixième de la population sous-jacente entière (et donc représentative) des (nouveaux) déclarants, qui sont alors suivis dans le temps.

sur le revenu et d'autres retenues d'impôt sur la paie effectuées au cours de l'année, mais aussi, particulièrement depuis 1986 (lorsqu'est entré en vigueur le crédit pour taxe fédérale sur les ventes), pour recevoir divers crédits d'impôt. On estime que les ensembles complets de dossiers fiscaux annuels à partir desquels la BDAL est élaborée représentent de 91 % à 95 % de la population adulte cible (estimations officielles de la population), ce qui se compare favorablement à d'autres bases de données d'enquête.

Par conséquent, la BDAL se compose d'un échantillon dynamique et représentatif de la population adulte canadienne : il est dynamique du fait que les mêmes particuliers font l'objet d'un suivi dans le temps, tandis qu'il est représentatif en ce sens qu'il reflète la population générale au cours d'une année donnée. L'échantillon est également représentatif du point de vue longitudinal étant donné que la plupart des particuliers produisent une déclaration de revenus chaque année. Cette représentativité est particulièrement significative dans le contexte d'une analyse de la mobilité interprovinciale, puisque les bases de données d'enquête (par opposition à celles qui sont basées sur des dossiers administratifs, comme la BDAL) – aussi bien transversales que longitudinales – tendent à poser plus de problèmes de saisie (et de suivi) des particuliers qui sont généralement «moins stables» du point de vue de leur lieu de résidence, de leur comportement sur le marché du travail et d'autres attributs, ce qui se traduit habituellement par des biais généraux de sélection et d'attrition des échantillons.

En outre, comme la BDAL comprend des observations annuelles, la plupart des déménagements interprovinciaux d'importance peuvent être déterminés et intégrés à l'analyse, ce que ne permet de faire l'échantillonnage assorti d'un biais de durée qui caractérise les fichiers où les observations sont séparées par des intervalles plus longs (p. ex., d'un recensement à l'autre)[14]. En bref, la BDAL est efficace sur le plan de sa représentativité en général et, à cet égard, elle convient particulièrement bien à l'étude de la mobilité interprovinciale[15].

[14] Les plans d'échantillonnage basés sur des intervalles plus longs tendraient, par exemple, à sous-représenter les déménagements de courte durée (qui ne seraient simplement pas pris en compte) et à classer par erreur parmi les personnes n'ayant pas déménagé celles qui ont quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner au cours de la période d'échantillonnage.

[15] Atkinson et coll. [1992] et l'OCDE [1996] discutent de la façon dont les bases de données administratives, comparativement aux bases de données d'enquête, sont généralement caractérisées par un plus vaste champ d'observation et une attrition moindre, outre qu'elles fournissent des mesures plus fiables des données sur le revenu.

Enfin, l'abondance des observations dans la BDAL (quelque deux millions par an) permet une analyse de nature détaillée : même en effectuant une estimation distincte pour chaque groupe d'âge et de sexe, nous avons un nombre suffisant d'observations pour bien analyser tous les paramètres d'intérêt, y compris les effets associés au fait de quitter chaque province particulière. (En fait, nous utilisons un échantillon correspondant au dixième du fichier intégral de la BDAL pour faciliter les calculs.) En outre, il serait possible de pousser l'analyse plus loin, notamment en calculant les modèles pour d'autres sous-groupes particuliers ou en séparant les effets de la mobilité selon la province de destination et la province d'origine, car les données auraient de bonnes chances de permettre de telles analyses (la BDAL intégrale de 10 % serait utilisée selon les besoins).

3.3 L'unité d'analyse et la catégorisation des particuliers selon le statut de mobilité

L'unité d'observation sur laquelle repose cette analyse est chaque séquence de trois ans de données observées au sujet d'un même particulier. Ces séquences sont d'abord catégorisées en fonction du statut de mobilité qu'elles représentent. Ensuite, la première et la troisième années fournissent les points de données qui sont intégrés au modèle de la rémunération de différence première que nous avons décrit précédemment.

La raison sous-jacente pour laquelle nous adoptons cette approche, c'est que la variable de la province figurant au fichier de la BDAL représente l'endroit où la personne vivait à la fin de l'année, alors que la mesure de la rémunération représente le montant reçu au cours de l'année entière. Ainsi, bien qu'un changement de province d'une année à l'autre puisse être constaté de façon évidente, nous ne pouvons déterminer dans quelle province (nouvelle ou ancienne) les personnes ayant déménagé ont gagné le revenu correspondant à la deuxième année. C'est pourquoi la deuxième année doit généralement être traitée comme une année de transition.

S'il est établi toutefois qu'un particulier qui est déménagé de la première année à la deuxième année est resté dans la même nouvelle province au cours de la troisième année de la séquence de trois ans en question, nous pouvons tenir pour acquis qu'il a gagné le revenu de la dernière année dans la nouvelle province. (Nous ne tenons donc pas compte des cas où des particuliers quittent leur province d'origine pour un court séjour avant d'y retourner.) Il est alors possible de comparer la rémunération postérieure au déménagement dans la nouvelle province (troisième

année) à la rémunération reçue dans la province d'origine la première année précédant le déménagement. Nous pouvons ensuite comparer cette variation de la rémunération avec celle qu'affichent les personnes n'ayant pas déménagé. En bref, chaque séquence de trois ans permet de relever un déménagement et d'y rattacher une année «de transition» ainsi qu'une année complètement postérieure au déménagement. La comparaison des profils de rémunération des personnes ayant déménagé avec ceux des personnes n'ayant pas déménagé fait ressortir les effets de la migration sur la rémunération des particuliers[16].

De cette façon, les particuliers ont été catégorisés selon qu'ils sont restés dans la même province pendant les trois années, qu'ils ont déménagé (de la manière décrite précédemment), qu'ils sont de retour dans leur province d'origine (ils l'ont quittée au cours de la deuxième année, mais y sont retournés au cours de la troisième), qu'ils sont des arrivants (ils sont restés dans la même province au cours des deux premières années, mais ont déménagé dans une nouvelle province au cours de la troisième) ou qu'ils sont de passage (ils ont vécu dans une province différente chaque année). Chaque année supplémentaire de données correspond à une nouvelle observation mobile : les deuxième et troisième années d'une séquence de trois ans deviennent les première et deuxième années de la séquence suivante, et ainsi de suite. Ainsi, une séquence associée à un arrivant engendrerait une séquence associée à une personne ayant déménagé si cette dernière est restée dans la nouvelle province une deuxième année, ou elle engendrerait une observation visant une personne de passage si cette dernière a déménagé de nouveau, et ainsi de suite. Comme les données sous-jacentes de la BDAL vont de 1982 à 1995 (14 ans), il y a jusqu'à douze observations du genre pour chaque particulier, selon qu'il figurait dans le fichier initial de la BDAL et qu'il a satisfait aux critères de sélection des échantillons décrits plus loin.

Bien que l'unité d'analyse (les séquences mobiles d'observations sur trois ans) ne soit pas vraiment standard, elle convient bien à la tâche en ce sens qu'elle facilite l'estimation de l'équation (3). Signalons toutefois que cette approche est manifestement axée sur les variations à

[16] C'est-à-dire que le terme $\Delta \ln(y)$ de l'équation (3) est défini comme étant $\ln(y_3) - \ln(y_1)$, et MIG_i prend la valeur d'unité lorsque le particulier a changé de province de la première à la deuxième année, puisqu'il est resté dans cette nouvelle province au cours de la troisième année. Comme il a été mentionné précédemment, Courchene [1974] utilise exactement la même approche basée sur une année de référence, une année de transition et une année postérieure à la transition; il compare la rémunération de cette dernière année avec celle de l'année de référence aux fins des comparaisons des niveaux de revenu moyens des personnes ayant déménagé et de celles qui n'ont pas déménagé.

court terme de la rémunération qui sont associées à la migration. Nous pourrions estimer les effets à long terme en étendant le cadre analytique adopté ici à autant de périodes ultérieures que nous le voulons (c.-à-d. aux années postérieures aux séquences de trois ans définies précédemment). Toutefois, le cadre d'échantillonnage et les questions de sélection des échantillons deviendraient rapidement assez complexes, surtout étant donné le nombre géométriquement croissant de résultats sur le plan de la mobilité (certaines personnes n'ayant pas déménagé finiront par le faire, certains particuliers plus mobiles finiront par s'installer, et ainsi de suite).

L'autre méthode que nous utilisons ici pour analyser les effets à long terme de la mobilité interprovinciale consiste à comparer les profils de rémunération postérieurs au déménagement des personnes ayant déménagé avec les profils des particuliers qui sont toujours demeurés dans la même province. Il s'agit donc de procéder à l'estimation du modèle (3) pour la période allant de la troisième à la cinquième année, puis de la quatrième à la sixième année, tout en continuant de définir le statut de mobilité du particulier selon la période allant de la première à la troisième année, sous réserve que le particulier reste dans la même province jusqu'à la fin de la cinquième année (dans le premier cas) ou de la sixième année (dans le second cas). Ainsi, nous comparons les profils de rémunération postérieurs au déménagement des personnes ayant déménagé avec ceux des occupants des provinces de destination de ces dernières, à des moments comparables et en fonction de restrictions semblables concernant l'échantillon, ce qui nous permet en fait d'évaluer le degré d'intégration des personnes mobiles à leur nouveau marché du travail (provincial) local.

3.4 La province d'origine et les groupes linguistiques s'y rattachant

La province de résidence du particulier selon les données de la BDAL que nous utilisons dans cette étude est celle où les impôts étaient exigibles – essentiellement celle où le particulier résidait à la fin de l'année[17]. Cette variable convient bien à la présente analyse parce qu'elle est appropriée sur le plan conceptuel, sa définition est étroite (notamment la précision concernant le

[17] Les particuliers vivant au Yukon étaient assimilés aux Britanno-Colombiens, tout comme les résidents des Territoires du Nord-Ouest l'étaient aux Manitobains. Bien que certaines personnes ayant un revenu de profession libérale aient un certain choix quant à leur province d'imposition, leur nombre est infime (de 0,01 % à 0,06 % de l'échantillon dans toute année donnée), et les choix pertinents sont restreints au point où n'importe lequel serait acceptable aux fins de cette étude.

lieu de résidence à la fin de l'année) et, comme il s'agit d'un élément d'information clé aux fins de l'impôt, Revenu Canada en fait la vérification. Nous définissons ensuite un déménagement interprovincial comme un changement de la province d'imposition du particulier d'une année à l'autre.

Aux fins de l'estimation des effets de la mobilité selon la province d'origine (première année des séquences de trois ans), les modèles comprennent les indicateurs de province pertinents en tant que variables explicatives, ainsi que les interactions de ces indicateurs avec chacune des variables du statut de mobilité, sauf pour ce qui est des personnes n'ayant pas déménagé, soit la catégorie omise à laquelle sont comparées les autres catégories de personnes mobiles. Ainsi, tous les particuliers habitant, par exemple, Terre-Neuve, la première année d'une séquence de données de trois ans ont cet indicateur en commun (l'Ontario étant la catégorie omise), tandis que la variable associée aux particuliers ayant quitté Terre-Neuve (Terre-Neuve / Déménagé) traduit la différence, quant à la variation de la rémunération, entre les personnes ayant déménagé (selon la définition donnée précédemment) et la catégorie de base des personnes qui sont restées à Terre-Neuve. Un coefficient positif attribué à cette variable représenterait ainsi l'augmentation supplémentaire de la rémunération qu'ont obtenue les personnes ayant quitté Terre-Neuve par rapport à celles qui sont restées dans cette province – à savoir les gains découlant de la migration. D'autres interactions avec le statut de mobilité (particuliers de retour dans la province d'origine, arrivants et personnes de passage) sont définies de la même façon pour chaque province.

Vu l'importance que revêt la langue dans le contexte canadien, nous avons également défini deux variables de la langue (officielle) minoritaire : l'une qui représente les anglophones au Québec et l'autre, les francophones hors Québec[18,19]. Nous obtenons ainsi une série de variables

[18] La langue est définie dans le fichier de la BDAL comme celle de la déclaration de revenus que le particulier a remplie. Il n'existe aucune autre donnée linguistique (ou ethnique).

[19] C'est Ronald Meng, de l'Université de Windsor, qui a d'abord suggéré une spécification de ce genre à l'auteur. Ce traitement conjoint de la province et de la langue est avantageux par rapport aux spécifications selon lesquelles les effets de la province et de la langue sont typiquement traités de façon indépendante (divers indicateurs de province ou de région et une variable unique représentant les francophones peu importe où ils vivent). En particulier, la spécification traditionnelle ne permet pas de tenir compte du fait que la minorité anglophone au Québec peut se comporter différemment de la majorité francophone de cette province. De même, la variable omnibus du «français» représente un amalgame d'effets qui pourraient être assez différents chez les francophones du Québec et chez les francophones hors Québec. Il semblerait particulièrement important de tenir compte des effets de la langue minoritaire dans le contexte d'une étude de la mobilité interprovinciale.

combinant la province et la langue. Étant donné la spécification précise adoptée ici, les anglophones de l'Ontario constituent la catégorie province-langue omise, tandis que les indicateurs de provinces autres que le Québec sous-entendent l'usage de l'anglais (catégorie omise) et servent à traduire les différences de taux de croissance de la rémunération entre les anglophones de ces provinces et le groupe de base formé des anglophones de l'Ontario. Par contre, la variable du Québec traduit de façon implicite l'effet d'être francophone dans cette province par rapport à la catégorie de base omise des anglophones de l'Ontario, vu que la variable anglais-Québec tient compte des différences entre les anglophones et les francophones de cette province. De même, la variable de l'interaction français-RDC («reste du Canada») traduit les différences entre les francophones et les anglophones dans n'importe quelle province de résidence hors Québec (nous posons comme hypothèse que cet effet est constant pour toutes les provinces). Nous créons, pour les groupes linguistiques minoritaires, les mêmes interactions avec le statut de mobilité que dans le cas des indicateurs de province de base.

3.5 Autres variables intégrées aux modèles

Un certain nombre d'autres variables de contrôle sont intégrées aux modèles, en fonction de la valeur qui leur est assignée pour la première année des séquences de trois ans. Ces variables comprennent la situation de famille (célibataires, couples sans enfants, couples ayant des enfants, et parents seuls), la taille de la région de résidence (une série de variables catégoriques allant des grands centres urbains aux régions rurales), de même que l'âge et l'âge au carré (pour saisir les effets supplémentaires liés à l'âge au sein de chacun des groupes d'âge et de sexe pour lesquels le modèle fait l'objet d'une estimation distincte). Nous ne tenons pas compte des variations de ces variables (vraies mesures de ΔX dans l'équation (3)), ce qui équivaut à poser comme hypothèse que ces variations sont orthogonales par rapport aux effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération, ou que tout effet du genre est négligeable – une approximation première raisonnable et commode dans le présent cas. Enfin, une série de variables dichotomiques d'années permettent de contrôler les conditions économiques générales.

Il y a sans doute une omission notable parmi la liste des variables explicatives : l'instruction. Il serait certainement intéressant d'estimer les différents effets de la migration interprovinciale

Il faudrait signaler que la variable de la langue a trait à celle qui est utilisée dans la déclaration de revenus, ce qui signifie que le bilinguisme et l'usage de langues non officielles ne sont pas pris en compte.

selon le niveau d'instruction, mais cette variable n'est tout simplement pas disponible dans le fichier de la BDAL. Il en va de même pour la profession. Cependant, ces omissions ne devraient donner lieu à aucun biais significatif. Au lieu de cela, les paramètres estimés représentent simplement la moyenne des effets pertinents pour tous les niveaux d'instruction confondus[20].

3.6 La mesure de la rémunération

Le concept du revenu pertinent que nous utilisons ici est celui du revenu provenant des salaires et des traitements et du revenu net d'un travail indépendant, exprimé en dollars constants de 1995 et plafonné au niveau de revenu moyen du dixième de percentile supérieur[21]. Nous mettons donc l'accent sur la mobilité en ce qui a trait aux marchés du travail, par opposition à toute définition plus générale du revenu[22].

3.7 Les règles de sélection des échantillons

Chaque séquence de trois ans d'observations a été incluse dans les échantillons d'estimation en fonction des critères suivants. Des particuliers peuvent être inclus pour certaines séquences d'années, mais pas d'autres, tout dépendant des années particulières pour lesquelles ils figurent dans la BDAL et satisfont aux règles de sélection.

Premièrement, un particulier devait être un déclarant et figurer dans le fichier de base de la BDAL à chaque année. Deuxièmement, il devait être âgé entre 20 ans et 54 ans (inclusivement) dans la première année de chaque séquence de trois ans. Nous avons adopté la limite d'âge

---

[20] Il serait assez essentiel de tenir compte de l'instruction si l'analyse était basée sur des équations de *niveau*, au lieu des modèles de différence première employés ici. Toutefois, comme l'instruction change rarement d'une année à l'autre (surtout que les étudiants sont supprimés de l'analyse – voir plus loin), l'effet de l'omission de l'instruction se limite dans une large mesure aux différences de taux de variation de la rémunération d'une année à l'autre selon le niveau d'instruction. Bien que la rémunération augmente sans aucun doute davantage (en moyenne) chez les personnes plus instruites, ces différences sont peu susceptibles de dépasser un ou deux points de pourcentage au cours des séquences de trois ans qui forment l'unité d'analyse dans le cadre de cette étude – une ampleur extrêmement infime comparativement aux effets de la mobilité présentés plus loin.

[21] Pour les plafonds, nous avons calculé la valeur de la rémunération moyenne des particuliers se trouvant dans le dixième supérieur du percentile de revenu le plus élevé pour chaque année allant de 1982 à 1994. La moyenne des valeurs calculées pour toutes les années (1982-1994) a été le plafond appliqué uniformément à toutes les années.

[22] Les modèles ont également fait l'objet d'une estimation en fonction du revenu marchand, concept plus général que celui de la rémunération. Les résultats, qu'on peut obtenir auprès de l'auteur, sont généralement très semblables aux résultats présentés plus loin, qui sont basés sur la mesure de la rémunération.

inférieure pour éliminer la majorité des étudiants de niveau préuniversitaire ou collégial et ainsi limiter l'analyse de façon générale aux adultes qui prennent des décisions (encore que le seuil choisi soit arbitraire). Quant à la limite d'âge supérieure, elle a pour but d'axer l'analyse sur la population d'âge actif et d'éviter les questions liées à la transition vers la retraite – une dynamique qu'il y aurait lieu d'examiner dans le cadre d'une étude distincte. Troisièmement, les étudiants à plein temps du niveau postsecondaire ont été exclus de l'analyse parce que leurs décisions concernant leur mobilité sont motivées par des facteurs différents de ceux qui s'appliquent au reste de la population et que, de toute façon, d'autres sources de données se prêteraient mieux à une étude à leur sujet. Aux fins de cette exclusion, nous nous sommes appuyés sur les déductions fiscales pertinentes dont font état les données de la BDAL pour imputer le statut d'étudiant[23]. Enfin, les particuliers doivent afficher une rémunération positive au cours de la première et de la troisième années de chaque séquence de trois ans – ce qui correspond aux points de données représentés dans l'estimation du modèle (3).

3.8 Les groupes d'âge et de sexe

Des modèles distincts ont fait l'objet d'une estimation pour chacun de quatre groupes d'âge de chaque sexe (l'âge étant défini par rapport à la première année de chaque séquence de trois ans) : les «débutants» (de 20 à 24 ans), les «jeunes» (de 25 à 34 ans), les particuliers d'«âge mûr» (de 35 à 44 ans) et les particuliers «âgés» (de 45 à 54 ans). Nous avons déjà discuté des raisons pour lesquelles l'analyse est limitée aux particuliers âgés de 20 à 54 ans. Par ailleurs, les catégories choisies servent simplement à répartir les particuliers d'après diverses grandes étapes du cycle de vie. Même si les choix effectués demeurent essentiellement arbitraires, ils sont utiles puisqu'ils permettent de tenir compte du fait que les structures de rémunération en général et les effets de la mobilité en particulier diffèrent selon l'âge[24]. Rappelons que l'âge figure également sous forme quadratique dans chacun des modèles d'âge et de sexe en tant que variable de contrôle supplémentaire.

[23] Cet exercice plutôt complexe est décrit plus à fond dans Finnie [1997a, c, d, e].

[24] Ces mêmes groupes d'âge sont utilisés dans d'autres travaux basés sur la BDAL menés par l'auteur (Finnie [1997a-e, g], et dans d'autres travaux conjoints (Beach et Finnie [1998], Finnie et Gray [1998]), ce qui permet d'établir des comparaisons entre ces différents éléments du programme de recherche basé sur la BDAL.

4. Les résultats empiriques

Nous commençons la présentation des résultats empiriques par quelques comparaisons simples de la rémunération moyenne des personnes ayant déménagé et des personnes n'ayant pas déménagé selon le groupe d'âge et de sexe et selon la province d'origine, afin d'établir la nature générale de ces profils et de motiver l'utilisation du modèle de différence. Ces résultats descriptifs initiaux sont suivis de simples résultats «transversaux» basés sur des équations de niveau, auxquels nous pouvons comparer les résultats principaux basés sur le modèle de différence et présentés dans la quatrième partie de cette section. Les résultats de l'estimation des profils de rémunération préalables et postérieurs au déménagement sont présentés dans les dernières parties de cette section.

4.1 Tendances de la rémunération moyenne des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé

Les tableaux 1a (pour l'ensemble des particuliers), 1b (selon le sexe) et 1c (selon l'âge et le sexe) présentent la rémunération moyenne des personnes ayant déménagé, des personnes n'ayant pas déménagé, et de tous les autres particuliers confondus (personnes de retour dans leur province d'origine, arrivants, personnes de passage – selon les définitions données précédemment) pour la première année («préalable au déménagement») et la troisième année («postérieure au déménagement») de chaque séquence d'observations, de même que le taux de variation de la rémunération moyenne au cours de ces intervalles[25]. Bien que bon nombre de tableaux soient plutôt chargés, certaines tendances clés ne se dégagent qu'à ce niveau de détail. Notre analyse se limite toutefois aux points saillants les plus pertinents par rapport aux grands thèmes de cette communication, tandis qu'une analyse plus détaillée d'un ensemble similaire de résultats est présentée ailleurs[26].

Chez les hommes (tableau 1a), les niveaux de rémunération et leurs taux de croissance tracent généralement le schéma du cycle de vie. Si, par souci de commodité, nous axons notre analyse sur les groupes modaux de personnes qui sont restées dans chaque province, nous constatons

[25] Les chiffres sur la rémunération sont arrondis à la centaine de dollars la plus près. Les calculs basés sur des cellules ayant moins de 15 observations ne sont pas présentés.

[26] Voir Finnie [1998a, c].

que, de façon générale (mais non uniforme), les niveaux de rémunération augmentent progressivement selon l'âge. Les différences sont les plus prononcées entre les débutants (de 20 à 24 ans) et les jeunes (25 à 34 ans), tandis qu'elles sont considérablement moindres entre les hommes d'âge mûr (de 35 à 44 ans) et les hommes âgés (de 45 à 54 ans). Les taux de croissance de la rémunération au cours des intervalles pertinents de trois ans visés par les observations sous-jacentes sont conformes à ces profils transversaux : ce sont les débutants qui affichent les taux les plus élevés (de l'ordre de 17 % à 28 %), après quoi la croissance s'atténue et, en fait, les niveaux de rémunération moyens diminuent légèrement chez le groupe d'âge le plus avancé (bien que ces gens soient toujours «dans la force de l'âge», selon les normes de la plupart des marchés du travail)[27].

Tableau 1a : Rémunération moyenne au cours de la première année et de la troisième année, pour l'ensemble des groupes

Province	Rémun. moy., 1re année			Rémun. moy., 3e année			Taux de variation		
	Restés	Déménagé	Autres	Restés	Déménagé	Autres	Restés	Déménagé	Autres
T.-N.	21 100	19 000	17 200	22 200	25 500	19 700	5,2	34,2	14,5
N.-É.	24 800	23 400	22 600	25 800	29 200	24 600	4,0	24,8	8,8
Î.-P.-É.	20 400	20 600	20 000	21 400	24 300	22 000	4,9	18,0	10,0
N.-B.	22 900	24 000	21 600	23 900	28 800	23 700	4,4	20,0	9,7
Qué.	27 500	27 100	26 100	28 600	32 200	28 600	4,0	18,8	9,6
Ont.	31 600	29 100	28 500	33 400	29 400	27 900	5,7	1,0	-2,1
Man.	26 800	28 100	27 100	28 000	28 200	26 500	4,5	0,4	-2,2
Sask.	25 700	23 700	22 600	26 500	29 100	24 300	3,1	22,8	7,5
Alb.	31 100	27 700	27 200	32 100	28 400	25 600	3,2	2,5	-5,9
C.-B.	31 500	24 600	25 500	33 100	27 900	25 100	5,1	13,4	-1,6
Total	29 400	26 500	25 700	30 800	29 000	25 900	4,8	9,4	0,8

Un autre résultat (toujours chez les hommes), qui a davantage trait à l'objet particulier de cette communication, c'est que les personnes ayant déménagé d'une province à une autre voient généralement leur rémunération augmenter davantage que celle des personnes n'ayant pas déménagé, et souvent de manière significative, ces différences étant les plus marquées chez les jeunes travailleurs, puis diminuant chez leurs aînés. La croissance de la rémunération des débutants ayant déménagé allait de 18 % à près de 100 % et dépassait même ce taux dans un cas

[27] Finnie [1997a, b] présente d'autres travaux basés sur les données de la BDAL qui portent sur les tendances transversales de la rémunération, tandis qu'il est question de la dynamique de la rémunération dans Finnie [1997c, d, e].

(Terre-Neuve), tandis que les gains moyens parmi les débutants n'ayant pas déménagé se situaient dans la fourchette de 17 % à 28 % mentionnée précédemment. Les jeunes hommes ayant déménagé affichaient pour la plupart des gains de l'ordre de 15 % à 28 %, alors qu'ils étaient inférieurs à 10 % chez leurs homologues qui sont restés dans chaque province. Les tendances sont plus contrastées, et les différences sont généralement bien moins prononcées dans le cas des hommes d'âge mûr et des hommes âgés (surtout chez ces derniers).

Tableau 1b : Rémunération moyenne au cours de la première année et de la troisième année, selon le sexe

Hommes

Province	Rémun. moy., 1re année			Rémun. moy., 3e année			Taux de variation		
	Restés	Déménagé	Autres	Restés	Déménagé	Autres	Restés	Déménagé	Autres
T.-N.	25 300	22 000	19 400	26 400	30 700	22 700	4,3	39,5	17,0
N.-É.	29 900	28 600	29 100	30 800	35 800	31 700	3,0	25,2	8,9
Î.-P.-É.	24 700	31 600	24 100	25 700	37 400	28 200	4,0	18,4	17,0
N.-B.	27 600	27 900	25 300	28 600	33 500	28 600	3,6	20,1	13,0
Qué.	32 700	32 700	31 300	33 900	39 600	35 100	3,7	21,1	12,1
Ont.	38 800	35 000	34 400	40 700	35 800	34 600	4,9	2,3	0,6
Man.	32 200	34 900	34 100	33 500	35 800	34 400	4,0	2,6	0,9
Sask.	31 100	28 900	28 100	31 800	36 400	31 200	2,3	26,0	11,0
Alb.	38 400	34 100	33 800	39 400	35 900	33 000	2,6	5,3	-2,4
C.-B.	39 000	29 500	31 600	40 500	33 500	32 600	3,8	13,6	3,2

Femmes

Province	Rémun. moy., 1re année			Rémun. moy., 3e année			Taux de variation		
	Restées	Déménagé	Autres	Restées	Déménagé	Autres	Restées	Déménagé	Autres
T.-N.	15 700	14 900	13 500	16 700	18 100	14 400	6,4	21,5	6,7
N.-É.	17 800	15 700	13 900	18 800	19 700	15 200	5,6	25,5	9,4
Î.-P.-É.	15 300	14 900	14 200	16 300	17 400	13 300	6,5	16,8	-6,3
N.-B.	16 600	16 600	14 800	17 600	20 200	14 800	6,0	20,2	0,0
Qué.	20 500	19 600	18 700	21 600	22 300	19 300	5,4	13,8	3,2
Ont.	22 800	20 100	19 900	24 500	19 600	18 000	7,5	-2,5	-9,5
Man.	19 800	18 900	18 200	21 100	18 000	16 400	6,6	-4,8	-9,9
Sask.	19 000	16 400	16 000	19 900	19 200	16 100	4,7	17,1	0,6
Alb.	22 100	18 700	18 700	23 100	17 700	16 000	4,5	-5,3	-14,4
C.-B.	22 100	17 400	17 500	23 700	19 500	15 300	7,2	12,1	-12,6

En outre, les tendances relatives aux personnes ayant ou n'ayant pas déménagé varient de façon systématique selon la province. Les avantages apparents de la mobilité, à savoir des variations de la rémunération qui sont plus considérables et plus systématiquement avantageuses, sont surtout évidents dans les provinces de l'Atlantique, où les revenus sont généralement les plus bas, ainsi qu'en Saskatchewan, où les revenus sont modiques. À l'inverse, en Ontario, où les revenus sont élevés, les personnes ayant déménagé s'en sont moins bien tirées que celles qui sont

restées. En Alberta, autre province à revenu élevé, les personnes ayant déménagé et celles qui sont restées ont vu leur rémunération augmenter de façon à peu près égale, sauf chez les débutants, où l'avantage revenait aux particuliers ayant déménagé. Par contre, la tendance liée au revenu n'est pas parfaite, puisque les personnes de tous âges ayant déménagé s'en sont mieux tirées que celles qui sont restées dans le cas de la Colombie-Britannique, autre province à revenu élevé, tandis que l'inverse est vrai (sauf chez les débutants) pour le Manitoba, où les revenus sont inférieurs à la moyenne.

Tableau 1c : Rémunération moyenne ($ de 1995) au cours de la première année et de la troisième année selon le statut de mobilité

Hommes

Groupe d'âge	Province	Rémun. moy., 1re année			Rémun. moy., 3e année			Taux de variation		
		Restés	Déménagé	Autres	Restés	Déménagé	Autres	Restés	Déménagé	Autres
DÉBUTANTS (20-24 ans)	T.-N.	11 900	9 000	10 400	14 600	22 000	15 200	22,7	144,4	46,2
	N.-É.	14 900	12 600	14 100	19 000	24 100	19 800	27,5	91,3	40,4
	Î.-P.-É.	11 700	-	-	14 400	-	-	23,1	-	-
	N.-B.	13 000	12 700	13 100	18 400	23 100	19 100	26,2	81,9	45,8
	QUÉ.	16 500	17 000	16 200	20 600	27 800	22 800	24,8	63,5	40,7
	ONT.	19 600	17 500	17 700	25 100	20 600	21 000	28,1	17,7	18,6
	MAN.	17 600	16 500	17 700	21 200	24 000	21 300	20,5	45,5	20,3
	SASK.	19 400	18 300	16 200	22 800	26 900	21 100	17,5	47,0	30,2
	ALB.	21 200	18 500	20 800	24 800	23 200	20 300	17,0	25,4	-2,4
	C.-B.	20 900	14 700	17 700	25 700	22 100	21 900	23,0	50,3	23,7
JEUNES (25-34 ans)	T.-N.	23 400	24 300	22 900	25 100	30 900	26 900	7,3	27,2	17,5
	N.-É.	27 900	30 600	34 300	29 600	37 700	37 300	6,1	23,2	8,7
	Î.-P.-É.	22 000	28 700	25 700	24 100	34 100	31 400	9,5	18,8	22,2
	N.-B.	24 900	31 400	31 600	26 700	37 100	34 200	7,2	18,2	8,2
	QUÉ.	29 800	32 000	31 400	32 100	39 700	34 400	7,7	24,1	9,6
	ONT.	35 500	33 800	33 900	36 900	36 600	34 800	9,6	8,3	2,7
	MAN.	30 000	33 700	33 400	32 300	34 700	33 900	7,7	3,0	1,5
	SASK.	31 000	30 100	30 500	32 300	38 600	34 300	4,2	28,2	12,5
	ALB.	35 900	33 600	34 400	36 200	35 700	34 500	6,4	6,3	0,3
	C.-B.	35 300	30 000	33 100	36 400	34 600	33 800	6,6	15,3	2,1
ÂGE MÛR (35-44 ans)	T.-N.	32 100	38 800	32 100	33 100	41 900	33 400	3,1	8,0	4,0
	N.-É.	36 400	44 800	44 800	37 000	48 000	45 300	1,6	7,1	1,1
	Î.-P.-É.	31 200	33 900	35 700	31 300	33 500	36 200	0,3	-1,2	7,0
	N.-B.	34 400	40 500	39 300	34 900	44 000	41 400	1,5	8,6	5,3
	QUÉ.	39 400	45 100	46 000	40 300	48 800	50 700	2,3	8,2	10,2
	ONT.	46 400	48 500	49 100	47 900	47 500	47 500	3,2	-2,1	-3,3
	MAN.	38 200	48 700	44 700	39 100	45 500	45 100	2,4	-2,6	0,9
	SASK.	37 000	38 500	39 400	36 900	42 200	40 700	-0,3	9,6	3,3
	ALB.	46 300	46 500	45 800	46 800	46 900	43 400	1,1	0,9	-5,2
	C.-B.	45 400	42 000	43 200	46 700	43 900	42 800	2,9	4,5	-0,9
ÂGÉS (45-54 ans)	T.-N.	31 900	50 500	54 500	31 400	48 100	45 400	-1,6	-4,8	-16,7
	N.-É.	39 300	42 400	44 900	38 000	41 300	39 800	-3,3	-2,6	-11,4
	Î.-P.-É.	32 900	-	-	32 600	-	-	-0,9	-	-
	N.-B.	38 900	48 100	39 400	36 200	41 600	38 600	-1,9	-13,5	-2,0
	QUÉ.	41 100	61 200	58 600	40 300	63 900	58 100	-1,9	4,4	-0,9
	ONT.	48 300	61 400	57 300	48 000	52 200	53 100	-0,6	-15,0	-7,3
	MAN.	41 200	56 700	56 300	40 600	52 200	51 400	-1,5	-7,9	-8,7
	SASK.	38 100	45 600	42 400	35 300	48 500	39 200	-2,2	6,4	-7,5
	ALB.	47 200	49 000	45 200	45 800	48 900	42 900	-3,0	-0,2	-5,1
	C.-B.	48 900	39 800	46 100	46 200	40 200	43 500	-1,5	1,0	-5,6

Tableau 1c (suite)
Femmes

Groupe d'âge	Province	Rémun. moy., 1re année			Rémun. moy., 3e année			Taux de variation		
		Restées	Déménagé	Autres	Restées	Déménagé	Autres	Restées	Déménagé	Autres
DÉBUTANTES (20-24 ans)	T.-N.	11 100	10 900	11 000	13 400	17 900	11 900	20,7	64,2	8,2
	N.-É.	12 000	11 300	9 800	14 500	17 800	12 700	20,8	57,5	29,6
	Î.-P.-É.	11 100	8 000	8 600	13 100	11 500	9 500	18,0	43,8	10,5
	N.-B.	11 300	10 800	11 400	13 300	17 500	14 100	17,7	62,0	23,7
	QUÉ.	13 600	13 700	12 800	18 100	19 600	16 500	18,4	43,1	28,9
	ONT.	15 600	13 900	14 300	19 000	16 500	14 800	21,8	18,7	3,5
	MAN.	14 300	15 400	14 800	16 800	19 000	15 400	17,5	23,4	4,1
	SASK.	15 000	12 900	11 400	16 800	17 300	14 600	12,0	34,1	28,1
	ALB.	16 500	13 800	14 300	18 700	15 700	13 600	13,3	13,8	-4,9
	C.-B.	15 200	13 800	13 800	18 100	17 100	13 300	19,1	25,7	-2,2
JEUNES (25-34 ans)	T.-N.	16 700	16 800	15 700	17 700	18 400	15 300	6,0	9,5	-2,5
	N.-É.	18 100	20 000	20 000	19 300	21 800	19 200	6,6	9,0	-4,0
	Î.-P.-É.	15 400	15 900	19 800	16 400	16 500	14 500	6,5	3,8	-26,8
	N.-B.	16 600	21 600	17 500	17 800	23 600	16 600	7,2	9,3	-5,1
	QUÉ.	20 800	22 700	21 200	22 000	25 300	21 800	5,8	11,5	2,8
	ONT.	23 100	22 800	22 700	25 000	21 600	19 900	8,2	-5,3	-12,3
	MAN.	20 200	21 000	21 300	21 500	18 700	18 200	6,4	-11,0	-14,6
	SASK.	20 200	18 800	20 000	21 200	20 200	18 300	5,0	7,4	-8,5
	ALB.	22 800	21 300	21 000	23 700	19 200	17 500	3,9	-9,9	-16,7
	C.-B.	21 500	20 200	20 600	23 100	21 700	17 000	7,4	7,4	-17,5
ÂGE MÛR (35-44 ans)	T.-N.	17 800	14 500	15 000	18 600	16 800	14 300	5,6	15,9	-4,7
	N.-É.	20 800	19 800	14 800	21 900	24 700	14 800	5,3	24,7	0,0
	Î.-P.-É.	18 700	-	-	20 300	-	-	8,6	-	-
	N.-B.	19 500	22 100	21 300	20 600	22 500	17 300	5,6	1,8	-18,8
	QUÉ.	23 700	23 900	22 600	24 800	23 300	19 800	4,6	-2,5	-12,4
	ONT.	25 800	24 300	25 400	27 700	22 200	22 800	7,4	-8,6	-10,2
	MAN.	22 900	19 600	19 900	24 500	16 300	16 200	7,0	-16,8	-18,6
	SASK.	20 600	19 200	18 600	21 700	23 100	16 600	5,3	20,3	-10,8
	ALB.	24 600	20 900	20 000	25 800	18 200	17 900	4,9	-12,9	-10,5
	C.-B.	25 100	21 000	19 400	27 200	22 200	16 800	8,4	5,7	-13,4
ÂGÉES (45-54 ans)	T.-N.	17 400	-	-	16 900	-	-	-2,9	-	-
	N.-É.	21 000	-	-	20 900	-	-	-0,5	-	-
	Î.-P.-É.	17 400	-	-	16 900	-	-	-2,9	-	-
	N.-B.	19 200	-	-	19 000	-	-	-1,0	-	-
	QUÉ.	23 100	20 600	24 800	23 100	23 300	22 600	0,0	13,1	-8,9
	ONT.	25 900	25 500	19 500	26 500	20 200	15 700	2,3	-20,8	-19,5
	MAN.	22 500	23 600	21 200	22 700	18 800	16 000	0,9	-20,3	-24,5
	SASK.	20 600	27 200	20 400	20 600	21 400	16 400	0,0	-21,3	-19,6
	ALB.	24 200	21 000	23 500	24 200	17 100	15 800	0,0	-18,6	-32,8
	C.-B.	25 200	23 100	23 600	25 800	22 300	17 900	2,4	-3,5	-24,2

Enfin, les niveaux de rémunération initiaux des hommes varient également de façon significative et systématique selon le statut de mobilité, ce qui a d'importantes incidences pour l'estimation des effets de la mobilité (comme nous en avons discuté précédemment). Par exemple, les débutants qui ont déménagé affichaient des niveaux de rémunération initiaux inférieurs à ceux des débutants n'ayant pas déménagé et ce, dans chacune des provinces sauf le Québec, ce qui signifie que les comparaisons de leurs niveaux de rémunération à un moment donné tendraient, dans presque tous les cas, à produire une sous-estimation des effets de la mobilité. Toutefois, chez les jeunes hommes, les niveaux de rémunération relatifs de ceux qui

ont déménagé et de ceux qui sont restés varient selon la province, ce qui sous-entend un biais «transversal» tout aussi contrasté. Par contre, chez les hommes d'âge mûr et les hommes âgés, ceux qui ont déménagé présentaient généralement des niveaux de rémunération initiaux supérieurs à ceux de leurs homologues qui n'ont pas déménagé, ce qui signifie que le biais irait généralement dans le sens opposé à celui que nous observons chez les débutants.

Quant aux femmes, leurs niveaux de rémunération moyens sont, comme prévu, uniformément inférieurs à ceux des hommes, quoique les différences de taux de croissance selon le sexe ne soient peut-être pas aussi marquées qu'on aurait pu s'y attendre. En effet, sauf chez les débutantes, il y a bien des cas où les femmes (d'un groupe d'âge donné, dans une province donnée) voient leur rémunération augmenter davantage que celle des hommes – ce qui vaut pour toutes les provinces dans le groupe d'âge mûr. Bien que ces tendances de la rémunération des hommes et des femmes soient intéressantes et importantes, l'auteur en fait l'analyse dans d'autres communications (voir les références mentionnées précédemment). Nous allons plutôt nous concentrer ici sur les tendances relatives aux personnes ayant ou n'ayant pas déménagé.

Ce qui importe davantage ici, donc, c'est que les tendances relatives aux femmes ayant ou n'ayant pas déménagé diffèrent également de celles des hommes à certains égards importants. Quoique les débutantes qui ont déménagé s'en soient mieux tirées que celles qui n'ont pas déménagé et ce, dans chaque province sauf l'Ontario (à l'instar des débutants), leurs aînées qui ont changé de province s'en sont moins bien tirées que celles qui n'ont pas déménagé dans un nombre relativement plus élevé de cas que chez les hommes. De plus, bien des avantages associés à la mobilité ne sont pas aussi nets chez les femmes que chez les hommes, en particulier chez les débutants et les jeunes, où les gains sont généralement les plus importants. En outre, il était quelque peu plus courant chez les femmes que chez les hommes de constater des niveaux de rémunération initiaux supérieurs parmi les personnes n'ayant pas déménagé comparativement à celles qui ont changé de province.

En résumé, ces simples chiffres sur la rémunération moyenne laissent entendre que la mobilité interprovinciale tend à influer de manière significative sur la rémunération des particuliers, qu'il existe des différences préexistantes quant aux niveaux de rémunération des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, et que ces liens varient selon la province, le groupe d'âge et le sexe – tous des éléments qui font ressortir l'importance de recourir à la méthode de la différence première

pour estimer les effets de la mobilité, et de séparer l'analyse entière en fonction de ces dimensions.

4.2 Résultats basés sur des équations de niveau

Les tableaux 2a (hommes) et 2b (femmes) indiquent les résultats de l'estimation du modèle «transversal» de référence (1), où le logarithme de la rémunération de la troisième année fait l'objet d'une régression en fonction de diverses variables de contrôle en plus du statut de mobilité du particulier, c'est-à-dire selon qu'il est resté dans la province d'origine (catégorie omise), qu'il a déménagé, qu'il est de retour dans la province d'origine, qu'il est un arrivant ou qu'il est de passage. Pour que l'analyse soit axée sur les catégories plus nettement définies, les paramètres estimés ayant trait aux catégories des arrivants et des personnes de passage ne sont pas présentés. Cela simplifie de beaucoup la présentation étant donné que chaque catégorie est associée à douze nouveaux paramètres, qui correspondent aux groupes province - langue à l'égard desquels chaque ensemble de paramètres relatifs au statut de mobilité ont fait l'objet d'une estimation. On peut obtenir ces résultats sur demande auprès de l'auteur.

Les résultats de l'estimation visant les quatre groupes d'hommes (des tests F ont confirmé la nécessité de procéder à l'estimation d'un modèle distinct pour chaque groupe d'âge) semblent généralement sensés par rapport aux variables de la province (rappelons que l'Ontario est la catégorie omise), à la situation de famille, à l'âge et aux variations de la coordonnée à l'origine pour chaque année civile. Quant aux effets associés au fait d'avoir déménagé d'une province à une autre (puis d'être resté dans la nouvelle province), bon nombre des différences liées à la rémunération qui s'y rattachent sont assez importantes et statistiquement significatives.

Les résultats les plus notables sont peut-être les différences positives marquées des niveaux de rémunération des hommes qui ont quitté les provinces de l'Atlantique : en effet, les coefficients estimés vont jusqu'à 0,840, et la seule estimation ponctuelle non positive s'applique aux hommes âgés ayant quitté le Nouveau-Brunswick[28]. De plus, les coefficients associés aux hommes ayant

[28] Rappelons que, dans un modèle du logarithme de la rémunération, les coefficients estimés correspondent à l'effet en pourcentage sur la rémunération dans le cas de «petites» variations, alors que pareilles transformations directes se traduisent par une surapproximation croissante des effets à mesure que les coefficients estimés augmentent. Néanmoins, bon nombre de ces effets demeurent considérables à tous égards, comme nous pouvons également le constater en les comparant aux coefficients estimés de certaines autres variables intégrées aux modèles, notamment les différences générales quant au niveau de rémunération selon la province ou l'effet d'être marié (effets de l'ordre de 0,25).

déménagé sont uniformément positifs et, dans bien des cas, statistiquement significatifs pour les deux provinces des Prairies et ils tendent à être positifs aussi pour le Québec, alors qu'ils sont presque tous négatifs pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les indicateurs de langue minoritaire sont quelque peu contrastés, ce dont nous discuterons plus avant lorsqu'il sera question plus loin des modèles de différence (soit l'approche privilégiée)[29].

Quant aux particuliers qui sont retournés dans leur province d'origine, leur rémunération est, dans la majorité des cas, inférieure à celle des particuliers n'ayant pas déménagé et, dans presque tous les cas, inférieure à celle des particuliers qui ont déménagé une seule fois (c'est dans le groupe âgé que nous constatons le plus d'exceptions à ces égards)[30]. Ces tendances s'expliquent par une croissance moindre de la rémunération au cours des intervalles pertinents de trois ans et par des niveaux de rémunération inférieurs au départ[31].

[29] Comme la province d'origine du particulier est intégrée aux modèles, les niveaux de rémunération initiaux (première année) sont contrôlés à ce niveau global – par exemple, les particuliers qui se trouvaient dans chacune des provinces de l'Atlantique auront généralement affiché une rémunération inférieure à celle des particuliers vivant en Ontario cette année-là. De plus, les catégories de personnes ayant ou n'ayant pas déménagé traduiront les différences liées aux niveaux de rémunération pour la dernière (troisième) année, y compris tout effet associé au déménagement. Le problème, c'est que, suivant cette spécification, les différences initiales quant à la rémunération ne sont pas saisies au niveau *individuel*. Par le fait même, ces éventuelles différences qui sont corrélées au statut de mobilité seront traduites par les indicateurs associés aux personnes ayant déménagé – conjointement avec les effets *véritables* associés au déménagement même. Voilà précisément la raison pour laquelle il faut utiliser le modèle de différence.

[30] Un coefficient unique pour les particuliers qui sont retournés dans les provinces de l'Atlantique traduit les effets pertinents pour les provinces combinées de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Ce regroupement a été rendu nécessaire par le nombre relativement faible d'observations pour certains groupes d'âge de cette catégorie. Toutefois, les coefficients distincts produits par un ensemble préliminaire de régressions étaient assez semblables (mais les écarts-types s'y rattachant étaient considérables), ce qui signifie que l'indicateur général représente raisonnablement bien les effets individuels.

[31] Les niveaux de rémunération moyens au cours de chaque période et les variations dans le temps qui s'y rattachent ne sont pas indiqués pour cette catégorie particulière dans le tableau 1a, mais il est possible de les obtenir auprès de l'auteur.

Tableau 2a : Équations de niveau, chez les hommes

	Débutants (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Après (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	2,642 **	(,922)	8,002 **	(,211)	8,337 **	(,406)	5,862 **	(,849)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,638 **	(,023)	-,801 **	(,013)	-,521 **	(,014)	-,606 **	(,019)
N.-É.	-,297 **	(,017)	-,300 **	(,010)	-,296 **	(,011)	-,234 **	(,015)
Î.-P.-É.	-,561 **	(,046)	-,563 **	(,027)	-,560 **	(,028)	-,496 **	(,037)
N.-B.	-,439 **	(,020)	-,442 **	(,012)	-,340 **	(,012)	-,338 **	(,017)
QUÉ.	-,188 **	(,008)	-,207 **	(,005)	-,179 **	(,005)	-,190 **	(,007)
MAN.	-,158 **	(,017)	-,193 **	(,009)	-,199 **	(,010)	-,175 **	(,013)
SASK.	-,094 **	(,018)	-,226 **	(,010)	-,318 **	(,011)	-,406 **	(,015)
ALB.	-,011	(,012)	-,026 **	(,006)	-,046 **	(,007)	-,091 **	(,010)
C.-B.	,026 *	(,012)	-,007	(,006)	-,022 **	(,006)	-,039 **	(,008)
Statut de mobilité (Resté)								
T.-N./Déménagé	,628 **	(,097)	,423 **	(,082)	,353 **	(,130)	,673 **	(,200)
N.-É./Déménagé	,364 **	(,077)	,261 **	(,056)	,232 **	(,076)	,156	(,169)
Î.-P.-É./Déménagé	,740 **	(,286)	,575 **	(,178)	,598 **	(,210)	,840	(,447)
N.-B./Déménagé	,290 **	(,098)	,458 **	(,067)	,105	(,097)	-,051	(,192)
QUÉ./Déménagé	,380 **	(,088)	,262 **	(,072)	-,100	(,099)	,398	(,205)
ONT./Déménagé	-,279 **	(,048)	-,159 **	(,030)	-,168 **	(,044)	-,199 **	(,077)
MAN./Déménagé	,152	(,082)	,064	(,049)	,146 *	(,072)	,233 *	(,116)
SASK./Déménagé	,163 *	(,076)	,225 **	(,053)	,157	(,084)	,300 *	(,126)
ALB./Déménagé	-,158 **	(,052)	-,154 **	(,031)	-,021	(,047)	,011	(,082)
C.-B./Déménagé	-,182 **	(,061)	-,141 **	(,041)	-,157 **	(,057)	-,229 *	(,109)
Maritimes/De retour	-,158	(,107)	-,279 **	(,102)	-,137	(,156)	,272	(,282)
QUÉ./De retour	,410 *	(,200)	-,297	(,177)	-,208	(,255)	,050	(,446)
ONT./De retour	-,551 **	(,113)	-,402 **	(,083)	-,482 **	(,133)	-,047	(,195)
MAN./De retour	-,093	(,185)	-,465 *	(,186)	-,330	(,202)	-,212	(,364)
SASK./De retour	,033	(,195)	-,326 *	(,155)	-,361	(,243)	,796	(,515)
ALB./De retour	-,373 **	(,120)	-,481 **	(,107)	-,514 **	(,138)	,061	(,297)
C.-B./De retour	-,075	(,150)	-,478 **	(,102)	-,513 **	(,172)	-,452 *	(,230)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	-,063 **	(,021)	,042 **	(,012)	,098 **	(,012)	,111 **	(,015)
Français-RDC	-,062 *	(,031)	-,060 **	(,019)	-,147 **	(,022)	-,236 **	(,031)
Ang.-Qué./Déménagé	-,099	(,131)	-,102	(,092)	,369 **	(,128)	-,087	(,244)
Fr.-RDC/Déménagé	,333 **	(,122)	,152 *	(,078)	,155	(,130)	,117	(,248)
Ang.-Qué./De retour	-,460	(,346)	-,288	(,288)	-1,112 **	(,416)	,281	(,772)
Fr.-RDC/De retour	,535	(,604)	,514 *	(,272)	-,408	(,477)	-,386	(,913)
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Marié, sans enfants	,257 **	(,010)	,267 **	(,005)	,232 **	(,008)	,226 **	(,010)
Marié, enfants	,009	(,002)	,196 **	(,004)	,309 **	(,006)	,326 **	(,008)
Parent seul	-,101 **	(,013)	-,071 **	(,010)	,044 **	(,006)	,124 **	(,016)
Âge	,550 **	(,084)	,118 **	(,014)	,094 **	(,021)	,204 **	(,034)
Âge au carré	-,0100 **	(,0019)	-,0014 **	(,0002)	-,0011 **	(,0002)	-,0021 **	(,0003)
Année (1984)								
1985	-,001	(,014)	,005	(,009)	,024 *	(,010)	,014	(,013)
1986	,003	(,014)	-,009	(,009)	,019	(,010)	,029 *	(,013)
1987	,014	(,014)	,007	(,009)	,040 **	(,010)	,057 **	(,013)
1988	,010	(,014)	,020 *	(,009)	,054 **	(,010)	,082 **	(,013)
1989	,018	(,015)	,007	(,009)	,050 **	(,010)	,083 **	(,013)
1990	-,009	(,014)	-,031 **	(,009)	,009	(,010)	,061 **	(,013)
1991	-,147 **	(,015)	-,124 **	(,009)	-,048 **	(,010)	,014	(,013)
1992	-,202 **	(,016)	-,136 **	(,009)	-,057 **	(,010)	,008	(,013)
1993	-,213 **	(,016)	-,137 **	(,009)	-,069 **	(,010)	-,001	(,012)
1994	-,175 **	(,016)	-,100 **	(,009)	-,038 **	(,009)	,025 *	(,012)
1995	-,201 **	(,016)	-,120 **	(,009)	-,046 **	(,009)	,046 **	(,012)

Note: Les écarts-types sont indiquées entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage».

Tableau 2b : Équations de niveau, chez les femmes

	Débutantes (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgées (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	-,510	(1,043)	9,314 **	(,280)	6,772 **	(,525)	6,370 **	(1,083)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,473 **	(,025)	-,426 **	(,018)	-,541 **	(,018)	-,578 **	(,025)
N.-É.	-,295 **	(,020)	-,276 **	(,014)	-,302 **	(,015)	-,278 **	(,020)
Î.-P.-É.	-,341 **	(,048)	-,425 **	(,034)	-,328 **	(,036)	-,485 **	(,049)
N.-B.	-,377 **	(,023)	-,387 **	(,016)	-,347 **	(,017)	-,350 **	(,021)
QUÉ.	-,209 **	(,010)	-,136 **	(,006)	-,139 **	(,007)	-,200 **	(,009)
MAN.	-,133 **	(,019)	-,147 **	(,012)	-,095 **	(,013)	-,123 **	(,017)
SASK.	-,148 **	(,021)	-,152 **	(,013)	-,227 **	(,014)	-,258 **	(,018)
ALB.	-,042 **	(,013)	-,072 **	(,008)	-,057 **	(,009)	-,075 **	(,012)
C.-B.	-,056 **	(,013)	-,115 **	(,008)	-,033 **	(,008)	-,025 *	(,011)
Statut de mobilité (Restée)								
T.-N./Déménagé	,593 **	(,122)	,128	(,116)	-,334 *	(,168)	,443	(,270)
N.-É./Déménagé	,162	(,087)	-,023	(,084)	-,112	(,121)	,143	(,257)
Î.-P.-É./Déménagé	-,056	(,219)	-,071	(,189)	-,093	(,261)	,139	(,681)
N.-B./Déménagé	,200	(,135)	,048	(,108)	,082	(,159)	-,362	(,290)
QUÉ./Déménagé	,021	(,108)	,035	(,105)	-,332 *	(,134)	,186	(,430)
ONT./Déménagé	-,293 **	(,056)	-,306 **	(,046)	-,557 **	(,067)	-,560 **	(,105)
MAN./Déménagé	,064	(,087)	-,370 **	(,073)	-,559 **	(,095)	-,503 **	(,168)
SASK./Déménagé	,009	(,086)	-,284 **	(,081)	-,127	(,105)	-,489 *	(,210)
ALB./Déménagé	-,210 **	(,060)	-,317 **	(,045)	-,492 **	(,070)	-,351 **	(,119)
C.-B./Déménagé	-,073	(,068)	-,132 *	(,062)	-,379 **	(,085)	-,379 *	(,165)
Maritimes/De retour	-,261	(,141)	-,357 *	(,145)	-,738 **	(,203)	-,539	(,430)
QUÉ./De retour	-,254	(,208)	-,060	(,300)	-,886 **	(,294)	,239	(,960)
ONT./De retour	-,505 **	(,147)	-,661 **	(,134)	-,507 **	(,178)	-,764 *	(,304)
MAN./De retour	-,479	(,252)	-,370	(,230)	-1,548 **	(,417)	-,606	(,679)
SASK./De retour	-,599 *	(,235)	-,312	(,237)	-,683 *	(,380)	-1,017 *	(,481)
ALB./De retour	-,392 **	(,137)	-,582 **	(,144)	-,396 *	(,208)	-1,087 **	(,304)
C.-B./De retour	-,547 **	(,159)	-,761 **	(,159)	-,937 **	(,203)	-,514 **	(,430)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	,175 **	(,022)	,050 **	(,015)	,077 **	(,015)	,170 **	(,018)
Français-RDC	,025	(,038)	-,012	(,025)	-,032	(,027)	,033	(,036)
Ang.-Qué./Déménagé	,073	(,153)	-,105	(,135)	,150	(,176)	-,507	(,467)
Fr.-RDC/Déménagé	,274 *	(,153)	,234 **	(,114)	,338 *	(,170)	-1,549 **	(,442)
Ang.-Qué./De retour	,107	(,426)	-,470	(,424)	,342	(,459)	1,143	(1,358)
Fr.-RDC/De retour	,232	(,419)	,579	(,480)	-1,406	(,948)	1,257	(1,008)
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Mariée, sans enfants	-,081 **	(,010)	-,080 **	(,007)	-,122 **	(,011)	-,215 **	(,011)
Mariée, enfants	-,168 **	(,008)	-,432 **	(,006)	-,342 **	(,008)	-,251 **	(,010)
Parent seul	-,294 **	(,014)	-,392 **	(,010)	-,221 **	(,010)	-,086 **	(,013)
Âge	,838 **	(,095)	,025	(,019)	,167 **	(,027)	,171 **	(,044)
Âge au carré	-,0169 **	(,0021)	,0001	(,0003)	-,0021 **	(,0003)	-,0020 **	(,0004)
Année (1984)								
1985	-,030	(,016)	,008	(,012)	,023	(,014)	,015	(,018)
1986	-,034 *	(,016)	-,011	(,012)	,052 **	(,014)	,024	(,018)
1987	-,017	(,016)	,006	(,012)	,070 **	(,013)	,044 *	(,017)
1988	-,033 *	(,016)	,007	(,012)	,110 **	(,013)	,094 **	(,017)
1989	-,018	(,016)	,001	(,012)	,116 **	(,013)	,099 **	(,017)
1990	-,005	(,016)	,002	(,012)	,143 **	(,013)	,096 **	(,017)
1991	-,097 **	(,017)	-,027 *	(,012)	,124 **	(,013)	,078 **	(,017)
1992	-,152 **	(,018)	-,041 **	(,012)	,138 **	(,013)	,108 **	(,016)
1993	-,157 **	(,018)	-,039 **	(,012)	,121 **	(,013)	,121 **	(,016)
1994	-,149 **	(,018)	-,018	(,012)	,150 **	(,013)	,150 **	(,016)
1995	-,222 **	(,018)	-,027 *	(,012)	,152 **	(,013)	,170 **	(,016)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage».

Chez les femmes, les résultats basés sur les équations de niveau sont tout aussi attendus en général (province, situation de famille, âge et année), quoique les effets de la mobilité dont ils font état soient très différents par rapport à ceux des hommes. Les indicateurs associés aux femmes ayant déménagé tendent à être beaucoup moins positifs et moins statistiquement significatifs là où les effets chez les hommes sont surtout nettement positifs (provinces de l'Atlantique); ils sont largement négatifs là où les effets chez les hommes sont plus modérément positifs (provinces des Prairies); et ils sont beaucoup plus nettement négatifs là où les effets chez les hommes vont déjà dans ce sens (Ontario, Alberta, Colombie-Britannique). En outre, les effets chez les femmes qui sont retournées dans leur province d'origine sont généralement plus négatifs que dans le cas des hommes.

4.3 Les principales estimations basées sur les modèles de différence

Les tableaux 3a et 3b présentent les résultats basés sur les modèles de différence. Ces modèles, que nous privilégions, contrôlent de façon implicite les niveaux de rémunération initiaux des particuliers et d'autres effets fixes, ainsi que les autres facteurs traduits par les variables explicatives intégrées aux modèles. Il faudrait maintenant considérer en général que les coefficients estimés représentent les effets partiels en question sur la variation de la rémunération (c.-à-d. les taux de croissance) au cours des séquences de trois ans formant l'unité d'analyse, tandis que les variables de la mobilité mesurent la variation de la rémunération associée au déménagement d'une province à une autre. Les résultats sont également représentés graphiquement : les figures 1a et 1b indiquent la variation prévue de la rémunération au cours des intervalles pertinents de trois ans pour les particuliers qui sont restés dans la province d'origine, ceux qui l'ont quittée et ceux qui y sont retournés, les effets des autres variables intégrées aux modèles demeurant constants[32].

[32] À cette fin, nous avons évalué les modèles en utilisant les valeurs moyennes de l'âge et de l'âge au carré pour chaque groupe; nous avons posé comme hypothèse que les débutants étaient célibataires, que les jeunes étaient mariés mais n'avaient pas d'enfants, et que les particuliers d'âge mûr ou âgés étaient mariés et avaient des enfants; enfin, l'année de référence 1984 était la catégorie omise. Nous avons ensuite calculé les valeurs prévues en fonction de la province d'origine de la première année pour les particuliers qui n'ont pas déménagé, et nous avons ajouté les effets relatifs aux particuliers ayant déménagé/arrivants dans le cas des migrants.

Tableau 3a : Effets fixes, chez les hommes

	Débutants (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgés (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	2,371 *	(,948)	1,592 **	(,188)	,130	(,321)	-2,167 **	(,649)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,102 **	(,023)	-,012	(,012)	-,001	(,011)	-,021	(,015)
N.-É.	-,012	(,018)	-,023 *	(,009)	-,018 *	(,009)	-,043 **	(,011)
Î.-P.-É.	-,072	(,048)	,014	(,024)	-,047 *	(,022)	,012	(,028)
N.-B.	-,024	(,020)	-,016	(,010)	-,010	(,010)	-,014	(,013)
QUÉ.	-,027 **	(,009)	-,018 **	(,004)	-,008 *	(,004)	-,020 **	(,005)
MAN.	-,083 **	(,017)	-,009	(,008)	-,006	(,008)	-,010	(,010)
SASK.	-,119 **	(,018)	-,045 **	(,009)	-,044 **	(,009)	-,039 **	(,011)
ALB.	-,108 **	(,012)	-,026 **	(,006)	-,021 **	(,005)	-,022 **	(,007)
C.-B.	-,021	(,012)	,010	(,006)	,001	(,005)	,015	(,008)
Statut de mobilité (Resté)								
T.-N./Déménagé	,883 **	(,100)	,371 **	(,072)	,383 **	(,102)	,092	(,153)
N.-É./Déménagé	,545 **	(,079)	,137 **	(,050)	,079	(,060)	,014	(,129)
Î.-P.-É./Déménagé	,504	(,294)	,323 *	(,159)	-,038	(,166)	,282	(,342)
N.-B./Déménagé	,466 **	(,101)	,181 **	(,060)	,023	(,076)	-,270	(,147)
QUÉ./Déménagé	,439 **	(,091)	,283 **	(,064)	,067	(,078)	-,073	(,145)
ONT./Déménagé	-,150 **	(,049)	-,025	(,027)	-,187 **	(,035)	-,349 **	(,059)
MAN./Déménagé	,347 **	(,084)	-,041	(,043)	-,053	(,057)	-,085	(,088)
SASK./Déménagé	,288 **	(,078)	,236 **	(,047)	,148 *	(,067)	,191 *	(,096)
ALB./Déménagé	,030	(,054)	-,046	(,027)	,011	(,037)	-,058	(,063)
C.-B./Déménagé	,159 *	(,062)	,112 **	(,036)	,089 *	(,045)	,024	(,083)
Maritimes/De retour	,068	(,110)	-,170	(,091)	,151	(,123)	,221	(,216)
QUÉ./De retour	,033	(,205)	-,059	(,157)	-,175	(,201)	-,432	(,341)
ONT./De retour	-,263 *	(,116)	-,076	(,074)	-,269 *	(,105)	-,011	(,149)
MAN./De retour	,136	(,190)	-,262	(,166)	,235	(,159)	-,759 **	(,278)
SASK./De retour	,000	(,200)	,107	(,138)	-,103	(,192)	,494	(,393)
ALB./De retour	-,220	(,123)	-,156	(,095)	-,213	(,109)	,007	(,227)
C.-B./De retour	,025	(,154)	-,004	(,091)	-,018	(,136)	,274	(,176)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	-,017	(,021)	,035 **	(,010)	,009	(,009)	,007	(,012)
Français-RDC	-,009	(,032)	,013	(,017)	-,015	(,017)	-,016	(,024)
Ang.-Qué./Déménagé	-,179	(,135)	-,101	(,082)	,009	(,101)	-,137	(,190)
Fr.-RDC/Déménagé	,093	(,125)	,030	(,069)	-,105	(,103)	-,033	(,196)
Ang.-Qué./De retour	,061	(,335)	-,472 *	(,256)	-,210	(,329)	,115	(,590)
Fr.-RDC/De retour	2,403 **	(,621)	,366	(,242)	-,123	(,377)	-1,642 *	(,697)
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Marié, sans enfants	-,034 **	(,010)	,003	(,005)	,011 *	(,006)	,001	(,007)
Marié, enfants	,037 **	(,007)	-,026 **	(,004)	-,004	(,004)	,018 **	(,006)
Parent seul	,020	(,013)	-,034 **	(,009)	-,024 **	(,009)	-,011	(,012)
Âge	-,152 *	(,066)	-,091 **	(,013)	-,001	(,016)	,098 **	(,026)
Âge au carré	,0025	(,0020)	,0130 **	(,0002)	-,0001	(,0002)	-,0140 **	(,0003)
Année (1984)								
1985	,083 **	(,015)	,053 **	(,008)	,035 **	(,008)	,031 **	(,010)
1986	,076 **	(,015)	,024 **	(,008)	,017 *	(,008)	,033 **	(,010)
1987	,100 **	(,015)	,034 **	(,008)	,014	(,008)	,038 **	(,010)
1988	,125 **	(,015)	,061 **	(,008)	,040 **	(,008)	,055 **	(,010)
1989	,087 **	(,015)	,044 **	(,008)	,016 *	(,008)	,023 *	(,010)
1990	,016	(,015)	-,018 *	(,008)	-,046 **	(,008)	-,029 **	(,010)
1991	-,179 **	(,016)	-,119 **	(,008)	-,108 **	(,008)	-,093 **	(,010)
1992	-,175 **	(,016)	-,115 **	(,008)	-,084 **	(,008)	-,092 **	(,010)
1993	-,042 *	(,016)	-,031 **	(,008)	-,039 **	(,008)	-,046 **	(,010)
1994	,062 **	(,017)	,047 **	(,008)	,014	(,007)	-,004	(,009)
1995	,119 **	(,017)	,056 **	(,008)	,035 **	(,007)	,034 **	(,009)

Note: Les écarts-types sont indiquées entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage».

Tableau 3b : Effets fixes, chez les femmes

	Débutantes (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgées (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	,708	(1,065)	1,425 **	(,261)	-1,055 *	(,439)	-1,130	(,837)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,065 *	(,026)	-,055 **	(,017)	-,061 **	(,015)	-,076 **	(,020)
N.-É.	-,012	(,021)	-,005	(,013)	-,028 *	(,012)	-,033 *	(,016)
Î.-P.-É.	-,104 *	(,049)	-,003	(,032)	,050	(,030)	-,046	(,038)
N.-B.	-,045	(,024)	-,039 **	(,015)	-,012	(,014)	-,019	(,018)
QUÉ.	-,042 **	(,010)	-,019 **	(,006)	-,031 **	(,005)	-,021 **	(,007)
MAN.	-,049 **	(,019)	-,018	(,012)	,007	(,011)	,006	(,013)
SASK.	-,104 **	(,021)	-,032 **	(,012)	-,013	(,012)	-,025	(,014)
ALB.	-,079 **	(,013)	-,031 **	(,008)	-,011	(,007)	-,021 *	(,009)
C.-B.	-,019	(,013)	,016 *	(,008)	,024 **	(,007)	,012	(,008)
Statut de mobilité (Restée)								
T.-N./Déménagé	,506 **	(,124)	,220 *	(,109)	-,036	(,141)	-,183	(,206)
N.-É./Déménagé	,314 **	(,089)	-,063	(,078)	,005	(,101)	,135	(,199)
Î.-P.-É./Déménagé	,403	(,224)	-,280	(,177)	,265	(,218)	1,360 **	(,526)
N.-B./Déménagé	,302 *	(,138)	-,071	(,100)	-,021	(,133)	,337	(,224)
QUÉ./Déménagé	,085	(,110)	,106	(,099)	-,318 **	(,113)	,437	(,332)
ONT./Déménagé	-,084	(,057)	-,152 **	(,043)	-,290 **	(,056)	-,387 **	(,081)
MAN./Déménagé	,158	(,089)	-,305 **	(,068)	-,348 **	(,080)	-,453 **	(,130)
SASK./Déménagé	,130	(,088)	-,027	(,076)	,076	(,088)	-,721 **	(,163)
ALB./Déménagé	-,015	(,062)	-,180 **	(,042)	-,198 **	(,059)	-,185 *	(,092)
C.-B./Déménagé	,032	(,069)	,023	(,058)	-,033	(,071)	,008	(,128)
Maritimes/De retour	,030	(,144)	-,135	(,136)	-,130	(,170)	,213	(,332)
QUÉ./De retour	-,206	(,213)	,049	(,280)	-,635 **	(,248)	-,182	(,742)
ONT./De retour	-,266	(,150)	-,532 **	(,126)	-,464 **	(,147)	-,183	(,235)
MAN./De retour	-,322	(,258)	-,254	(,215)	-1,433 **	(,349)	-,258	(,525)
SASK./De retour	-,336	(,240)	,143	(,222)	,066	(,318)	-,914 *	(,371)
ALB./De retour	-,134	(,140)	-,208	(,134)	,298	(,174)	-,970 **	(,235)
C.-B./De retour	-,303	(,162)	-,765 **	(,148)	-,394 *	(,170)	-,589	(,332)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	,063 **	(,023)	-,027	(,014)	,009	(,013)	,004	(,014)
Français-RDC	,026	(,039)	,007	(,024)	-,009	(,022)	,008	(,027)
Ang.-Qué./Déménagé	,165	(,157)	-,072	(,126)	,338 *	(,147)	-,383	(,361)
Fr.-RDC/Déménagé	,060	(,156)	,167	(,107)	,193	(,143)	-,621 *	(,342)
Ang.-Qué./De retour	,871 *	(,435)	-,667 *	(,396)	,447	(,384)	-,348	(1,050)
Fr.-RDC/De retour	,201	(,428)	,606	(,449)	-,437	(,793)	1,419 *	(,779)
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Mariée, sans enfants	-,181 **	(,010)	-,015 **	(,007)	-,022 *	(,009)	-,012	(,008)
Mariée, enfants	,099 **	(,009)	,076 **	(,006)	,091 **	(,007)	,0[illegible] **	(,007)
Parent seul	,085 **	(,014)	,057 **	(,009)	,047 **	(,008)	,012	(,010)
Âge	-,003	(,097)	-,098 **	(,018)	,062 **	(,022)	,059 *	(,034)
Âge au carré	-,0100	(,0022)	,0170 **	(,0003)	-,0009 **	(,0003)	-,0007 *	(,0003)
Année (1984)								
1985	,043 **	(,016)	,031 **	(,011)	,038 **	(,012)	,035 **	(,014)
1986	,072 **	(,016)	,029 **	(,011)	,067 **	(,011)	,021	(,014)
1987	,119 **	(,016)	,050 **	(,011)	,062 **	(,011)	,026	(,013)
1988	,115 **	(,016)	,055 **	(,011)	,068 **	(,011)	,060 **	(,013)
1989	,137 **	(,017)	,047 **	(,011)	,064 **	(,011)	,045 **	(,013)
1990	,102 **	(,017)	,026 *	(,011)	,060 **	(,011)	,000	(,013)
1991	-,011	(,017)	-,036 **	(,011)	-,004	(,011)	-,046 **	(,013)
1992	-,054 **	(,018)	-,054 **	(,011)	-,020	(,011)	-,046 **	(,013)
1993	,001	(,018)	-,025 *	(,011)	-,014	(,011)	-,037 **	(,013)
1994	,065 **	(,019)	,003	(,011)	-,008	(,011)	-,040 **	(,012)
1995	,059 **	(,019)	,017	(,011)	,015	(,011)	-,014	(,012)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage».

Figure 1a : Graphiques des effets fixes, chez les hommes

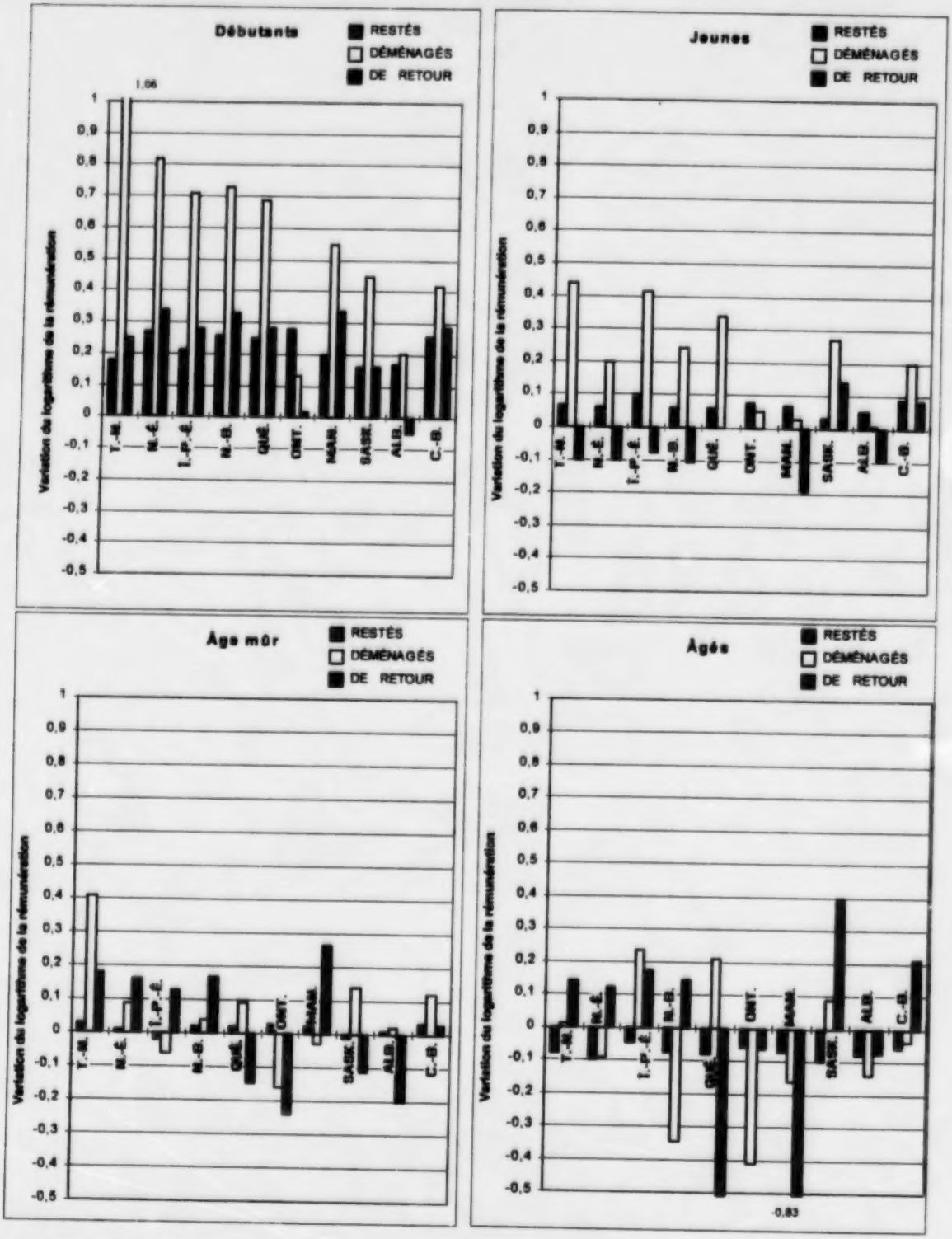

Figure 1b : Graphiques des effets fixes, chez les femmes

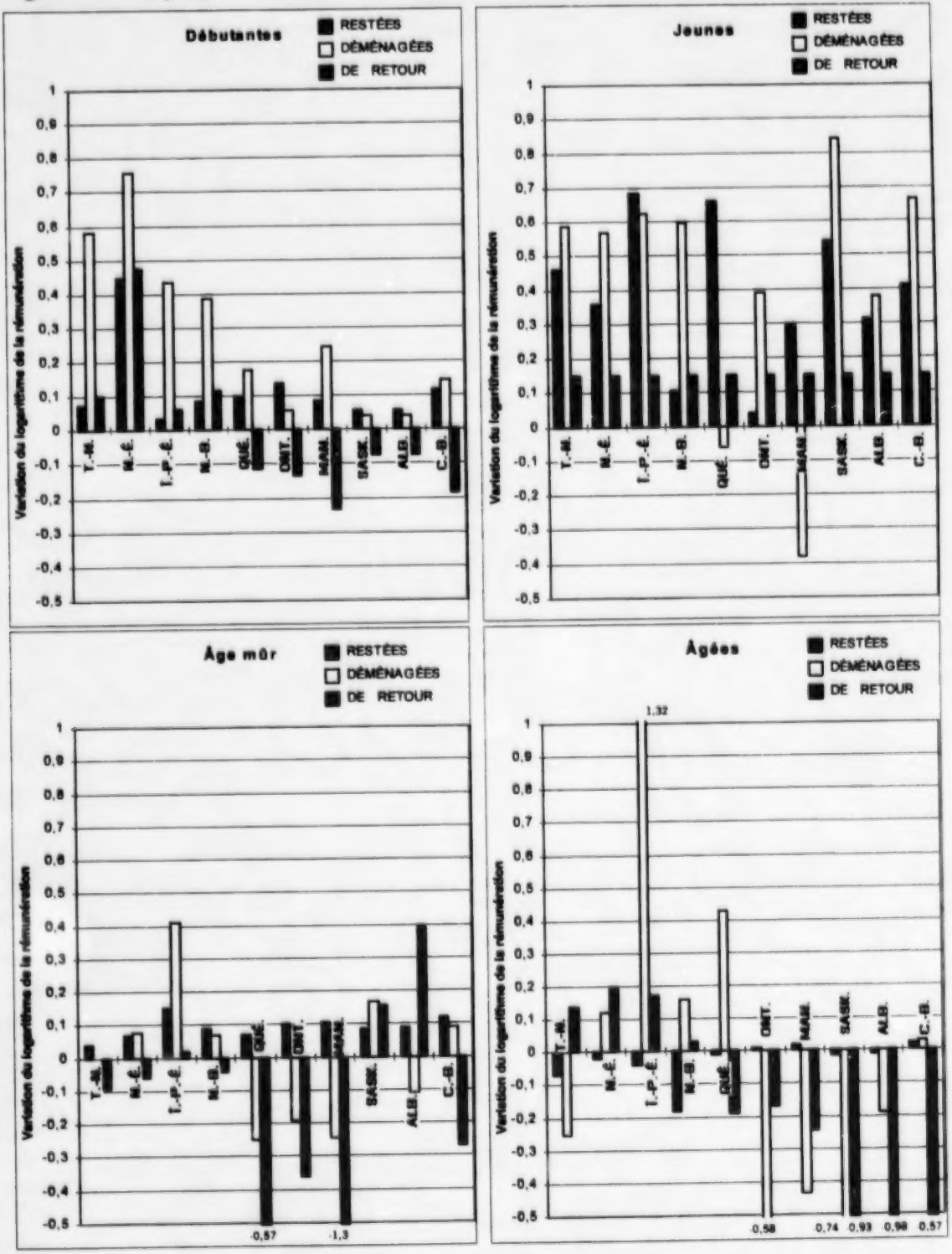

Tant pour les hommes que pour les femmes, les modèles se révèlent généralement assez efficaces par rapport aux diverses variables de contrôle. Néanmoins, notre analyse sera axée sur les effets pertinents de la mobilité. Chez les hommes, les effets associés au fait de quitter les provinces de l'Atlantique à destination d'une autre province ressortent maintenant comme étant presque uniformément positifs (à deux exceptions près) et, dans bien des cas, très prononcés. Nous constatons les effets les plus importants et les plus statistiquement significatifs chez les débutants et les jeunes hommes, pour qui les coefficients estimés vont de 0,137 (ce qui représente une croissance de la rémunération d'environ 13 %) à 0,883 (un chiffre plutôt ahurissant).

Tandis que le sens de ces effets est généralement semblable à celui des résultats basés sur les équations de niveau, des tendances claires se dégagent des différences liées à l'ampleur des effets que les deux approches permettent d'estimer. Ces différences sont conformes à nos conjectures au sujet du biais probable qui caractérise les équations de niveau basées sur les simples tendances de la rémunération moyenne illustrées au tableau 1a. Ainsi, les effets associés aux particuliers ayant déménagé selon les modèles à effets fixes sont plus considérables que ceux qui sont basés sur les équations de niveau pour trois des quatre provinces de l'Atlantique chez les débutants. Pour les autres groupes d'âge, les estimations fondées sur les équations de différence sont toutes inférieures, sauf une, à celles qui résultent des équations de niveau.

Les résultats se rapportant à la Saskatchewan s'apparentent à ceux des provinces de l'Atlantique : à la variable des particuliers ayant déménagé correspondent des coefficients estimés uniformément positifs et statistiquement significatifs, tandis que les effets sont plus marqués chez les deux groupes les plus jeunes que chez leurs aînés. En outre, l'estimation basée sur le modèle à effets fixes dépasse l'estimation fondée sur l'équation de niveau dans le cas des débutants, tandis qu'elle est inférieure ou demeure essentiellement inchangée chez les groupes plus âgés.

Par contre, pour la Colombie-Britannique, les résultats basés sur les modèles à effets fixes portent un signe opposé à celui des résultats selon les équations de niveau : les coefficients associés au fait d'avoir déménagé sont maintenant tous positifs et ils sont statistiquement significatifs pour tous les groupes, sauf le plus âgé, alors que nous constations précédemment des effets significativement négatifs pour chaque groupe. Les estimations pour l'Alberta ont

également changé qualitativement jusqu'à un certain point : alors que les coefficients estimés étaient surtout négatifs, et parfois de manière significative, ils sont maintenant généralement presque nuls et non significatifs (chez le groupe âgé, le résultat est passé d'un effet positif négligeable à un faible effet négatif).

Quant à l'Ontario, les modèles de différence atténuent les effets négatifs assez importants et statistiquement significatifs qui sont associés au fait d'avoir quitté cette province selon les équations de niveau pour les débutants et les jeunes hommes, tandis que ces effets deviennent encore plus négatifs chez les hommes d'âge mûr et les hommes âgés. Ces différences d'orientation des résultats suivant les deux approches témoignent des biais qui entraient de toute évidence en jeu chez les groupes plus jeunes et chez les plus âgés dans les spécifications plus simples (encore une fois, comme le laissaient entendre les chiffres de la rémunération moyenne indiqués précédemment). Pour le Manitoba, les effets varient également de manière significative, mais de différentes façons dans les divers groupes d'âge, allant de modérément positifs à plus nettement positifs chez les débutants, de légèrement positifs à légèrement négatifs chez les jeunes, et de significativement positifs à négatifs (quoiqu'ils soient non significatifs) chez les deux groupes les plus âgés.

Enfin, les effets associés au fait d'avoir quitté le Québec se révèlent maintenant nettement positifs pour les deux groupes les plus jeunes (d'une façon à peu près comparable aux gains observés dans le cas des provinces de l'Atlantique), mais ils sont seulement modérément positifs/négatifs chez les hommes d'âge mûr/âgés – du moins pour les francophones de cette province représentés par la variable Québec / Déménagé. Les écarts par rapport à ces effets «généraux» pour le Québec dans le cas des anglophones sont traduits par la variable anglais-Québec / Déménagé, et les coefficients estimés s'y rattachant indiquent que les gains tirés de la mobilité interprovinciale sont considérablement moindres parmi les débutants et les jeunes hommes anglophones (0,439 - 0,179 = 0,260 et 0,283 - 0,101 = 0,182), qu'il y a peu de différence chez les hommes d'âge mûr (estimation ponctuelle de seulement 0,009 pour la variable anglais-Québec) et que l'effet est considérablement plus négatif du côté des anglophones âgés par rapport à leurs homologues francophones (0,073 + 0,137).

À l'inverse, les coefficients estimés français-RDC / Déménagé indiquent que la mobilité est légèrement plus avantageuse pour les débutants ou les jeunes hommes francophones hors Québec

que pour leurs homologues anglophones habitant les mêmes provinces, alors qu'elle est légèrement plus désavantageuse pour les francophones que pour les anglophones chez les groupes plus âgés. Par contre, comme aucun des coefficients estimés associés aux particuliers de langue minoritaire ayant déménagé n'est statistiquement significatif, ces résultats devraient être considérés comme plutôt hypothétiques[33].

Si nous examinons maintenant les effets liés au fait de quitter la province d'origine puis d'y retourner, les coefficients estimés pour les particuliers qui sont «de retour» sont généralement moins élevés et moins statistiquement significatifs que lorsqu'ils étaient basés sur les équations de niveau, ce qui laisse entendre que les niveaux de rémunération inférieurs qui ont été constatés précédemment chez les particuliers réintégrant leur province d'origine étaient largement attribuables au fait qu'ils affichaient au départ une rémunération moindre, plutôt qu'aux effets de leur mobilité en soi. La seule tendance nette, c'est que les particuliers qui ont quitté l'Ontario pour ensuite y retourner s'en sont généralement moins bien tirés que les Ontariens qui n'ont pas déménagé, et ils s'en sont également moins bien tirés que ceux qui ont déménagé et qui sont demeurés dans leur nouvelle province (à l'exception du groupe âgé), ce qui renforce la constatation selon laquelle les hommes ayant quitté l'Ontario forment généralement un groupe distinct de travailleurs en voie de précarisation (à tout le moins sur le plan des niveaux de rémunération nominaux). Autrement, les coefficients estimés associés aux particuliers qui sont retournés dans leur province d'origine tendent à être négatifs, mais ils sont rarement statistiquement significatifs, et un assez bon nombre sont en fait positifs – d'où la difficulté de dégager d'autres tendances générales.

Chez les femmes, les effets de la mobilité basés sur les modèles de différence sont assez différents de ceux que nous constatons pour les hommes. Par exemple, bien que les coefficients estimés associés aux débutantes ayant quitté les provinces de l'Atlantique soient tous considérablement positifs et soient statistiquement significatifs dans tous les cas (sauf pour la minuscule Île-du-Prince-Édouard), tout comme chez les débutants, les effets sont moindres dans chaque cas. En outre, aucune tendance nette ne se dégage des effets observés chez les trois

[33] Des modèles plus détaillés où les francophones hors Québec sont séparés en Acadiens, en Franco-Ontariens, etc. ont également fait l'objet d'estimations, mais ils ont été abandonnés en raison des problèmes de convergence et des coefficients estimés relativement imprécis.

groupes plus âgés de femmes ayant quitté les provinces de l'Atlantique (les coefficients sont parfois positifs, parfois négatifs, et rarement significatifs), alors que les effets constatés chez les hommes sont généralement positifs et parfois statistiquement significatifs.

Pour l'ensemble des provinces et des groupes d'âge, les effets estimés chez les femmes ayant déménagé sont en fait largement (35 fois sur 40) «moindres» que les estimations pour les hommes – ils sont moins prononcés là où les effets chez les deux sexes sont positifs, ils sont parfois négatifs là où les effets chez les hommes sont positifs, et ils sont plus décidément négatifs là où les coefficients estimés pour les deux sexes vont dans ce sens. D'un autre point de vue, les effets observés chez les femmes ayant déménagé sont beaucoup plus susceptibles de porter en fait un signe négatif, surtout pour ce qui est des trois groupes les plus âgés, comme c'est le cas dans 19 des 30 cas pertinents indiqués au tableau 3b – alors que les coefficients estimés sont négatifs dans seulement 11 de ces cas du côté des hommes.

Les effets chez les particuliers ayant quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner diffèrent également selon le sexe, comme l'illustre sans doute le mieux le fait que, chez les femmes, 22 des 28 coefficients estimés sont négatifs, dont sept de manière significative, tandis que les chiffres correspondants pour les hommes sont de 16 et de 2, respectivement. D'un autre point de vue, les effets estimés chez les femmes sont «plus négatifs» que les estimations pour les hommes dans 19 cas sur 28. En bref, les femmes qui sont retournées dans leur province d'origine s'en sont généralement moins bien tirées que les femmes qui n'ont pas déménagé et relativement moins bien tirées que les hommes qui sont retournés dans leur province d'origine.

Ces tendances selon le sexe sont manifestement conformes à un modèle («machiste») basé sur la famille où les femmes sont plus susceptibles de déménager pour favoriser la carrière de leur conjoint, même si elles voient leur propre rémunération diminuer. En outre, ces tendances traduisent sans doute le fait que les femmes se trouvent plus communément dans les segments du marché du travail – définis notamment par la profession – où les avantages de la migration sont déjà réputés être plus atténués[34]. Ces conjectures sont renforcées par l'observation selon laquelle les effets chez les personnes ayant déménagé sont les moins dissemblables chez les hommes et les femmes les plus jeunes, stade du cycle de vie où le contexte familial entourant les décisions

[34] Voir, par exemple, Grant et Vanderkamp [1976].

est moins important et où les tendances professionnelles ne révèlent pas encore tout à fait des différences selon le sexe.

4.4 Vérification des profils de rémunération préalables au déménagement

Nous allons maintenant examiner les variations de la rémunération des personnes ayant déménagé qui se sont produites *préalablement* au déménagement, essentiellement pour vérifier si nos modèles de différence sont un outil valable d'estimation des effets de la mobilité sur la rémunération des particuliers. S'il s'avérait que les personnes ayant déménagé suivaient, avant même d'avoir déménagé, des trajectoires significativement différentes de celles des particuliers qui n'ont pas déménagé (surtout si nous constations que ces profils ressemblaient aux effets estimés précédemment chez les personnes ayant effectivement déménagé), nous serions portés à croire que les coefficients associés au fait d'avoir déménagé traduisent, du moins jusqu'à un certain point, les effets de l'hétérogénéité des particuliers (du point de vue des différences) plutôt que les effets de la mobilité en soi, d'où la nécessité de rajuster comme il se doit les estimations.

Les tableaux 4a et 4b indiquent donc les effets liés au fait d'ajouter aux modèles à effets fixes une série de variables «pré-déménagement» qui représentent les intervalles pertinents des particuliers qui ont par la suite quitté leur province d'origine[35]. Bien qu'un faible nombre des coefficients estimés pré-déménagement soient statistiquement significatifs, aucune tendance nette ne ressort des résultats, et les tests F appropriés indiquent que les coefficients des ensembles de variables pré-déménagement ne sont en aucun cas significativement différents de zéro. Pour leur part, les autres coefficients estimés (dont les indicateurs de la mobilité en soi) ont peu changé. D'après ces constatations, l'approche basée sur les modèles à effets fixes convient effectivement à la tâche, et les résultats indiqués précédemment devraient être considérés comme de bonnes estimations des effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers.

---

[35] Plus précisément, un particulier désigné comme une personne ayant déménagé au cours d'une séquence donnée allant de la première à la troisième année est maintenant considéré comme une personne en instance de déménagement dans la première année de la séquence en question et les deux années antérieures. Nous ajoutons également la condition selon laquelle le particulier doit se trouver dans la même province (d'origine) à chacune de ces années, afin de séparer les effets de l'hétérogénéité de tous les effets de la mobilité en soi. Enfin, comme pareilles observations nécessitent cinq années consécutives de données pour les particuliers visés, nous avons généralement restreint les échantillons aux observations répondant à ces critères de manière à éviter toute influence liée à un échantillonnage qui comporte un biais de durée (asymétrique).

Tableau 4a : Profils de rémunération préalables au déménagement, chez les hommes

	Débutants (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgés (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	3,126 **	(1,031)	1,461 **	(,196)	-,234	(,334)	-,045	(,649)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,083 **	(,025)	-,038 **	(,012)	-,010	(,012)	-,029 *	(,015)
N.-É.	-,010	(,019)	-,031 **	(,009)	-,016	(,009)	-,029 *	(,011)
Î.-P.-É.	-,060	(,051)	-,011	(,024)	-,055 *	(,023)	-,017	(,028)
N.-B.	-,048 *	(,022)	-,027 *	(,011)	-,019	(,010)	-,017	(,013)
QUÉ.	-,031 **	(,009)	-,021 **	(,004)	-,015 **	(,004)	-,016 **	(,005)
MAN.	-,082 **	(,018)	-,026 **	(,009)	-,018 *	(,008)	-,027 **	(,010)
SASK.	-,159 **	(,019)	-,066 **	(,009)	-,049 **	(,009)	-,052 **	(,011)
ALB.	-,131 **	(,013)	-,036 **	(,006)	-,033 **	(,006)	-,033 **	(,007)
C.-B.	-,015	(,014)	,011	(,006)	-,012	(,005)	-,003	(,006)
Statut de mobilité (Resté)								
T.-N./Pré-dém.	-,093	(,158)	,004	(,100)	-,106	(,148)	,053	(,175)
N.-É./Pré-dém.	-,237 *	(,103)	,021	(,068)	-,073	(,079)	-,133	(,155)
Î.-P.-É./Pré-dém.	-,716	(,410)	-,192	(,242)	,084	(,234)	-,022	(,580)
N.-B./Pré-dém.	,106	(,141)	,059	(,080)	-,052	(,094)	-,027	(,161)
QUÉ./Pré-dém.	-,016	(,096)	-,009	(,054)	-,109	(,061)	-,307 **	(,101)
ONT./Pré-dém.	-,062	(,072)	-,073 *	(,033)	-,015	(,044)	-,019	(,072)
MAN./Pré-dém.	-,214 *	(,108)	,065	(,057)	-,003	(,070)	-,018	(,104)
SASK./Pré-dém.	-,013	(,114)	,011	(,062)	-,019	(,080)	-,371 **	(,119)
ALB./Pré-dém.	-,130	(,081)	-,043	(,036)	-,045	(,046)	,049	(,078)
C.-B./Pré-dém.	-,008	(,100)	-,129 *	(,050)	,008	(,068)	-,188	(,110)
T.-N./Déménagé	,684 **	(,108)	,397 **	(,079)	,064	(,105)	,040	(,146)
N.-É./Déménagé	,519 **	(,092)	,169 **	(,052)	,144 *	(,062)	-,139	(,130)
Î.-P.-É./Déménagé	,784	(,411)	,507 **	(,166)	-,059	(,154)	,284	(,291)
N.-B./Déménagé	,534 **	(,105)	,142 *	(,062)	,056	(,080)	-,003	(,156)
QUÉ./Déménagé	,551 **	(,095)	,269 **	(,064)	,041	(,069)	,187	(,155)
ONT./Déménagé	-,175 **	(,056)	-,078 **	(,029)	-,149 **	(,037)	-,328 **	(,061)
MAN./Déménagé	,317 **	(,096)	-,040	(,046)	-,059	(,056)	-,013	(,094)
SASK./Déménagé	,279 **	(,083)	,246 **	(,048)	,076	(,068)	,308 **	(,096)
ALB./Déménagé	,071	(,059)	-,048	(,028)	,048	(,039)	-,065	(,062)
C.-B./Déménagé	,174 *	(,070)	,108 **	(,039)	,082	(,047)	,096	(,085)
Maritimes/De retour	,098	(,128)	-,155	(,102)	,163	(,139)	,238	(,219)
QUÉ./De retour	,120	(,217)	,230	(,170)	,188	(,216)	,047	(,334)
ONT./De retour	-,339 *	(,138)	-,049	(,080)	-,242 *	(,116)	-,160	(,155)
MAN./De retour	-,047	(,211)	-,376	(,212)	,179	(,158)	-,170	(,335)
SASK./De retour	,052	(,258)	,195	(,150)	-,172	(,190)	,111	(,410)
ALB./De retour	-,341 *	(,140)	-,061	(,106)	-,275 *	(,110)	,056	(,219)
C.-B./De retour	-,084	(,174)	-,109	(,101)	-,129	(,143)	,473 **	(,175)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	-,022	(,024)	,045 **	(,011)	,014	(,010)	,006	(,012)
Français-RDC	-,027	(,034)	,001	(,017)	-,014	(,018)	-,034	(,024)
Ang.-Qué./Déménagé	-,230	(,145)	-,134	(,084)	,000	(,113)	-,045	(,183)
Fr.-RDC/Déménagé	,010	(,139)	,132	(,071)	-,061	(,135)	-,021	(,191)
Ang.-Qué./De retour	,157	(,377)	-,518	(,361)	-,173	(,394)	-,394	(,529)
Fr.-RDC/De retour	,192	(,824)	,198	(,274)	,443	(,587)	-1,497 *	(,600)
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Marié, sans enfants	-,054 **	(,011)	-,004	(,005)	,004	(,007)	-,006	(,008)
Marié, enfants	,020 *	(,008)	-,037 **	(,004)	-,017 **	(,005)	-,004	(,007)
Parent seul	,013	(,014)	-,035 **	(,009)	-,028 **	(,010)	-,003	(,013)
Âge	-,216 *	(,094)	-,081 **	(,013)	,019	(,017)	,009	(,026)
Âge au carré	,0040	(,0021)	,0119 **	(,0002)	-,0003	(,0002)	-,0002	(,0003)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage».

Tableau 4b : Profils de rémunération préalables au déménagement, chez les femmes

	Débutantes (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgées (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	1,996	(1,132)	1,121 **	(,277)	-,683	(,472)	,042	(,855)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,104 **	(,028)	-,063 **	(,018)	-,079 **	(,016)	-,043 *	(,020)
N.-É.	,012	(,022)	-,009	(,014)	-,029 *	(,013)	-,033 *	(,016)
Î.-P.-É.	-,138 **	(,051)	-,039	(,034)	,071 *	(,032)	-,018	(,038)
N.-B.	-,048	(,025)	-,033 *	(,016)	-,024	(,015)	-,037 *	(,016)
QUÉ.	-,025 *	(,010)	-,028 **	(,006)	-,030 **	(,006)	-,024 **	(,007)
MAN.	-,036	(,020)	-,031 *	(,012)	-,015	(,011)	-,006	(,013)
SASK.	-,135 **	(,023)	-,051 **	(,013)	-,012	(,013)	-,066 **	(,014)
ALB.	-,082 **	(,014)	-,038 **	(,008)	-,028 **	(,008)	-,030 **	(,010)
C.-B.	-,031 *	(,015)	,015	(,008)	,016 *	(,007)	,004	(,009)
Statut de mobilité (Restée)								
T.-N./Pré-dém.	,263	(,170)	,148	(,171)	,122	(,159)	,137	(,362)
N.-É./Pré-dém.	-,084	(,128)	-,014	(,110)	,053	(,145)	,039	(,314)
Î.-P.-É./Pré-dém.	,256	(,379)	-,032	(,268)	-,261	(,501)	-	-
N.-B./Pré-dém.	-,012	(,199)	,193	(,130)	,066	(,214)	-,167	(,443)
QUÉ./Pré-dém.	,126	(,102)	,072	(,085)	,003	(,097)	,015	(,157)
ONT./Pré-dém.	,108	(,078)	,046	(,054)	,037	(,075)	-,134	(,098)
MAN./Pré-dém.	-,107	(,117)	,070	(,088)	,147	(,105)	-,222	(,157)
SASK./Pré-dém.	,125	(,114)	,080	(,091)	,068	(,109)	,053	(,189)
ALB./Pré-dém.	,086	(,088)	-,009	(,054)	-,115	(,083)	-,025	(,103)
C.-B./Pré-dém.	,125	(,108)	,039	(,081)	,276 **	(,104)	,273	(,198)
T.-N./Déménagé	,306 *	(,143)	,216	(,119)	,398 *	(,167)	-,173	(,203)
N.-É./Déménagé	,324 **	(,097)	,006	(,083)	,044	(,111)	,152	(,199)
Î.-P.-É./Déménagé	,347	(,248)	-,282	(,182)	,478	(,269)	1,194	(,628)
N.-B./Déménagé	,595 **	(,151)	-,217 *	(,104)	,071	(,140)	,485 *	(,222)
QUÉ./Déménagé	,187	(,122)	,364 **	(,105)	-,546 **	(,115)	,437	(,313)
ONT./Déménagé	-,071	(,062)	-,124 **	(,047)	-,226 **	(,062)	-,189 *	(,082)
MAN./Déménagé	,132	(,095)	-,310 **	(,071)	-,302 **	(,084)	-,462 **	(,141)
SASK./Déménagé	,095	(,094)	-,011	(,082)	,039	(,098)	-,744 **	(,181)
ALB./Déménagé	-,031	(,067)	-,169 **	(,045)	-,076	(,064)	-,161	(,095)
C.-B./Déménagé	,152 *	(,075)	,004	(,059)	-,108	(,078)	-,063	(,131)
Maritimes/De retour	,025	(,162)	-,109	(,142)	-,089	(,189)	,418	(,362)
QUÉ./De retour	-,124	(,225)	,039	(,326)	-,892 *	(,289)	-,258	(,626)
ONT./De retour	-,108	(,168)	-,362 **	(,134)	-,438 **	(,162)	-,308	(,209)
MAN./De retour	-,212	(,281)	-,249	(,214)	-1,693 **	(,408)	-,389	(,627)
SASK./De retour	-,080	(,281)	,181	(,266)	,012	(,354)	-1,583 **	(,443)
ALB./De retour	-,093	(,157)	-,099	(,141)	,159	(,183)	-1,164 **	(,313)
C.-B./De retour	-,092	(,193)	-,812 **	(,190)	-,637 **	(,204)	,068	(,362)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	,054 *	(,025)	-,012	(,015)	,007	(,013)	,004	(,014)
Français-RDC	-,023	(,040)	-,003	(,025)	-,021	(,024)	,027	(,028)
Ang.-Qué./Déménagé	-,026	(,170)	-,295 *	(,132)	,677 **	(,152)	-,385	(,341)
Fr.-RDC/Déménagé	,019	(,151)	,055	(,109)	,087	(,162)	-,236	(,373)
Ang.-Qué./De retour	1,233 **	(,477)	-,803	(,444)	,438	(,578)	-,328	(,886)
Fr.-RDC/De retour	,035	(,858)	,577	(,470)	-	-	1,457 *	(,661)
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Mariée, sans enfants	-,155 **	(,011)	-,115 **	(,007)	-,016	(,010)	,004	(,008)
Mariée, enfants	,114 **	(,010)	,103 **	(,006)	,098 **	(,007)	,031 **	(,008)
Parent seul	,080 **	(,015)	,090 **	(,009)	,045 **	(,009)	,016	(,011)
Âge	-,115	(,103)	-,072 **	(,019)	,044	(,024)	,008	(,035)
Âge au carré	,0015	(,0023)	,0123 **	(,0003)	-,0007 *	(,0003)	-,0002	(,0004)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage». Les tirets (-) indiquent l'absence d'observations de ce genre.

4.5 Profils de rémunération postérieurs au déménagement

Nous utilisons une approche semblable pour examiner les profils postérieurs au déménagement et comparer, dans ce cas-ci, les personnes ayant déménagé et les particuliers qui sont demeurés de façon ininterrompue dans les provinces de destination de ces premières, ce qui nous permet de déterminer leur rapidité d'intégration à leur nouveau marché du travail local et de vérifier à nouveau l'existence de toute hétérogénéité omise. Les tableaux 5a et 5b présentent donc les résultats basés sur des modèles qui comprennent des variables «post-déménagement» pour le premier intervalle complet de trois ans suivant le déménagement dans la nouvelle province, tandis que les tableaux 6a et 6b répètent cet exercice pour la période triennale (mobile) suivante (c.-à-d. de la deuxième à la quatrième année passée dans la nouvelle province)[36].

Bien que nous constations une fois de plus un certain nombre de coefficients estimés statistiquement significatifs pour la première période complète de trois ans passée dans la nouvelle province, seulement deux d'entre eux demeurent significatifs pour la séquence d'années suivante et, dans chaque cas, le test F pertinent révèle à nouveau que les ensembles de coefficients estimés «post-déménagement» ne sont pas significativement différents de zéro. Les données indiquent donc que les personnes ayant déménagé s'intègrent rapidement à leur nouveau marché du travail «local» et que, comparées aux personnes n'ayant pas déménagé, elles n'affichent généralement pas de différences qui pourraient influer sur les résultats basés sur les modèles à effets fixes que nous venons de présenter[37].

[36] Les échantillons font l'objet de restrictions semblables à celles qui s'appliquent aux vérifications pré-déménagement dont il a été question précédemment.

[37] Il se peut cependant que les *niveaux* de rémunération soient généralement différents – comme l'indique les totalisations croisées présentées auparavant.

Tableau 5a : Profils de rémunération postérieurs au déménagement, à compter de la première année passée dans la nouvelle province, chez les hommes

	Débutants (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgés (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	1,008	(1,186)	1,480 **	(,206)	,108	(,338)	-2,470 **	(,705)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,066 *	(,029)	,026 *	(,013)	,005	(,012)	,003	(,016)
N.-É.	,031	(,021)	-,010	(,010)	-,012	(,009)	-,036 **	(,012)
Î.-P.-É.	-,052	(,056)	,044	(,025)	-,045 *	(,023)	,015	(,030)
N.-B.	,015	(,024)	,030 **	(,011)	,001	(,010)	,010	(,014)
QUÉ.	-,011	(,011)	-,007	(,004)	-,020	(,004)	-,015 **	(,006)
MAN.	-,049 *	(,021)	,006	(,009)	,005	(,008)	-,004	(,011)
SASK.	-,082 **	(,022)	-,014	(,009)	-,015	(,009)	-,011	(,013)
ALB.	-,039 *	(,015)	-,002	(,006)	-,003	(,006)	,006	(,008)
C.-B.	,018	(,016)	,025 **	(,006)	,017 **	(,005)	,024 **	(,007)
Statut de mobilité (Resté)								
T.-N./Post-dém.	,180	(,165)	,075	(,090)	,358 **	(,130)	,702 **	(,249)
N.-É./Post-dém.	,266 *	(,113)	,137 *	(,060)	,039	(,071)	,053	(,140)
Î.-P.-É./Post-dém.	,122	(,368)	,198	(,169)	,956 **	(,297)	,182	(,380)
N.-B./Post-dém.	,019	(,153)	-,073	(,071)	,096	(,094)	,053	(,155)
QUÉ./Post-dém.	-,200	(,104)	,102 *	(,045)	,060	(,063)	,124	(,118)
ONT./Post-dém.	,013	(,060)	,080 **	(,027)	,000	(,033)	,055	(,058)
MAN./Post-dém.	,153	(,150)	,240 **	(,063)	,089	(,073)	,070	(,137)
SASK./Post-dém.	,090	(,150)	,178 **	(,067)	,012	(,101)	-,296 *	(,147)
ALB./Post-dém.	-,030	(,076)	,098 *	(,038)	,117 **	(,043)	,020	(,075)
C.-B./Post-dém.	-,024	(,084)	-,003	(,034)	,099 *	(,039)	,034	(,083)
T.-N./Déménagé	1,054 **	(,126)	,272 **	(,085)	,561 **	(,107)	,072	(,156)
N.-É./Déménagé	,486 **	(,098)	,081	(,055)	,053	(,067)	,012	(,132)
Î.-P.-É./Déménagé	,617	(,337)	,333 *	(,159)	,075	(,180)	,126	(,485)
N.-B./Déménagé	,365 **	(,120)	,079	(,069)	-,053	(,079)	-,425 **	(,160)
QUÉ./Déménagé	,244 *	(,114)	,273 **	(,075)	,074	(,085)	,391 *	(,190)
ONT./Déménagé	-,141 *	(,063)	-,071 *	(,030)	-,178 **	(,037)	-,412 **	(,065)
MAN./Déménagé	,354 **	(,103)	-,085	(,048)	-,059	(,060)	-,119	(,104)
SASK./Déménagé	,233 *	(,092)	,180 **	(,052)	,223 **	(,070)	,101	(,098)
ALB./Déménagé	-,068	(,072)	-,051	(,033)	-,030	(,040)	-,128	(,072)
C.-B./Déménagé	,033	(,083)	,047	(,042)	-,022	(,052)	,053	(,093)
Maritimes/De retour	-,044	(,147)	-,408 **	(,104)	,158	(,126)	,220	(,208)
QUÉ./De retour	-,054	(,307)	-,363 *	(,173)	-,065	(,224)	-1,978 **	(,656)
ONT./De retour	-,476 **	(,146)	-,189 *	(,085)	-,213	(,112)	,046	(,151)
MAN./De retour	-,050	(,248)	-,252	(,196)	,092	(,187)	-1,148 **	(,328)
SASK./De retour	-,134	(,248)	-,221	(,162)	-,047	(,210)	,589	(,484)
ALB./De retour	-,358 *	(,160)	-,233 *	(,104)	,018	(,121)	,034	(,248)
C.-B./De retour	,278	(,210)	,107	(,107)	,331 *	(,164)	,446 *	(,176)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	,004	(,026)	,015	(,011)	,005	(,010)	,004	(,013)
Français-RDC	,008	(,038)	,018	(,018)	,003	(,018)	-,042	(,026)
Ang.-Qué./Déménagé	-,194	(,179)	-,085	(,098)	,097	(,109)	-,324	(,225)
Fr.-RDC/Déménagé	,044	(,144)	-,017	(,076)	-,162	(,103)	,137	(,240)
Ang.-Qué./De retour	-,129	(,453)	,082	(,300)	-1,196 **	(,409)	1,677 *	(,804)
Fr.-RDC/De retour	,328	(,827)	,520 *	(,255)	-,468	(,434)	-1,640 *	(,674)
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Marié, sans enfants	-,018	(,013)	,004	(,005)	,015 *	(,007)	,007	(,008)
Marié, enfants	,042 **	(,009)	-,012 **	(,004)	,010 *	(,005)	,025 **	(,007)
Parent seul	,011	(,016)	-,024 *	(,010)	-,017	(,010)	,000	(,014)
Âge	-,034	(,108)	-,087 **	(,014)	-,001	(,017)	,111 **	(,029)
Âge au carré	,0000	(,0024)	,0132 **	(,0002)	,0000	(,0002)	-,0125 **	(,0003)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage».

Tableau 5b : Profils de rémunération postérieurs au déménagement, à compter de la première année passée dans la nouvelle province, chez les femmes

	Débutantes (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgées (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	-,565	(1,397)	1,091 **	(,287)	-,796	(,448)	-1,020	(,885)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,029	(,033)	,00005	(,018)	-,027	(,016)	-,071 **	(,021)
N.-É.	,028	(,026)	,019	(,014)	-,040 **	(,013)	-,035 *	(,017)
Î.-P.-É.	-,018	(,059)	,024	(,034)	,030	(,031)	-,017	(,039)
N.-B.	-,008	(,029)	-,011	(,016)	-,022	(,015)	-,005	(,017)
QUÉ.	-,042 **	(,012)	,001	(,006)	-,025 **	(,006)	-,019 **	(,007)
MAN.	-,044	(,024)	-,006	(,013)	,005	(,011)	,003	(,014)
SASK.	-,080 **	(,027)	-,017	(,013)	-,013	(,012)	-,013	(,015)
ALB.	-,067 **	(,017)	-,026 **	(,009)	-,011	(,008)	-,017	(,010)
C.-B.	,025	(,017)	,011	(,009)	,028 **	(,007)	,016	(,009)
Statut de mobilité (Restée)								
T.-N./Post-dém.	,412	(,278)	,117	(,158)	,341	(,219)	,390	(,400)
N.-É./Post-dém.	,199	(,131)	,324 **	(,092)	,373 **	(,104)	,534 **	(,201)
Î.-P.-É./Post-dém.	-,019	(,395)	,571 *	(,291)	,003	(,263)	,068	(,694)
N.-B./Post-dém.	,295	(,202)	,349 **	(,116)	,730 **	(,136)	-,053	(,245)
QUÉ./Post-dém.	-,016	(,142)	,209 **	(,071)	,192 *	(,085)	-,193	(,209)
ONT./Post-dém.	,174 *	(,072)	,112 **	(,040)	,165 **	(,047)	,088	(,074)
MAN./Post-dém.	-,309	(,184)	,173	(,098)	,408 **	(,124)	,184	(,200)
SASK./Post-dém.	-,018	(,157)	,067	(,103)	,323 *	(,127)	,237	(,231)
ALB./Post-dém.	,068	(,079)	,019	(,055)	-,036	(,066)	,251 *	(,117)
C.-B./Post-dém.	,047	(,084)	,129 *	(,050)	,300 **	(,056)	,463 **	(,087)
T.-N./Déménagé	,386 *	(,174)	,045	(,130)	,124	(,159)	-,275	(,213)
N.-É./Déménagé	,302 **	(,117)	-,136	(,087)	-,103	(,107)	,205	(,209)
Î.-P.-É./Déménagé	,353	(,270)	-,253	(,182)	,104	(,220)	-	
N.-B./Déménagé	,336	(,183)	-,120	(,110)	-,202	(,155)	,120	(,248)
QUÉ./Déménagé	,174	(,142)	,009	(,113)	-,504 **	(,128)	,323	(,400)
ONT./Déménagé	-,181 *	(,078)	-,187 **	(,048)	-,466 **	(,060)	-,429 **	(,092)
MAN./Déménagé	,282 *	(,110)	-,396 **	(,075)	-,336 **	(,085)	-,530 **	(,142)
SASK./Déménagé	,237 *	(,108)	-,186 *	(,084)	,119	(,086)	-,477 **	(,174)
ALB./Déménagé	,071	(,086)	-,208 **	(,048)	-,182 **	(,064)	-,328 **	(,099)
C.-B./Déménagé	,129	(,092)	-,096	(,067)	,003	(,077)	-,063	(,151)
Maritimes/De retour	,096	(,184)	-,326 *	(,148)	-,124	(,173)	-,207	(,400)
QUÉ./De retour	-,503	(,357)	,020	(,309)	-,749 **	(,261)	-,504	(,693)
ONT./De retour	-,550 *	(,237)	-,598 **	(,140)	-,618 **	(,167)	-,175	(,283)
MAN./De retour	-,190	(,310)	-,434	(,236)	-1,438 **	(,345)	-,225	(,490)
SASK./De retour	-,468	(,278)	-,179	(,259)	,282	(,309)	-1,298 **	(,490)
ALB./De retour	-,129	(,219)	-,331 *	(,155)	,304	(,230)	-1,410 **	(,310)
C.-B./De retour	-,430	(,221)	-,539 **	(,185)	-,413 *	(,185)	,140	(,400)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	,089 **	(,029)	-,039 *	(,015)	,014	(,013)	,002	(,015)
Français-RDC	,073	(,048)	,011	(,025)	,021	(,023)	-,008	(,029)
Ang.-Qué./Déménagé	-,035	(,203)	,248	(,152)	,651 **	(,164)	-,236	(,427)
Fr.-RDC/Déménagé	,255	(,219)	,116	(,121)	,240	(,152)	-,738	(,412)
Ang.-Qué./De retour	,319	(,619)	-,693	(,455)	,595	(,369)	-	-
Fr.-RDC/De retour	,435	(,522)	,275	(,590)	-,292	(,710)	-	-
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Mariée, sans enfants	-,163 **	(,013)	-,144 **	(,008)	-,033 **	(,009)	-,009	(,009)
Mariée, enfants	,088 **	(,012)	,045 **	(,007)	,059 **	(,007)	,019 *	(,008)
Parent seul	,049 **	(,018)	,020 *	(,010)	,020 *	(,009)	,015	(,011)
Âge	,107	(,126)	-,075 **	(,020)	,048 *	(,023)	,054	(,036)
Âge au carré	-,0034	(,0029)	,0132 **	(,0003)	-,0007 *	(,0003)	-,0007	(,0004)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage». Les tirets (-) indiquent l'absence d'observations de ce genre.

Tableau 6a : Profils de rémunération postérieurs au déménagement, à compter de la deuxième année passée dans la nouvelle province, chez les hommes

	Débutants (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgés (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	1,226	(1,484)	1,253 **	(,222)	,182	(,355)	-2,883 **	(,747)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,049	(,034)	,032 *	(,014)	,020	(,012)	,021	(,017)
N.-É.	,021	(,025)	-,002	(,010)	-,013	(,010)	-,034 **	(,013)
Î.-P.-É.	-,030	(,064)	,065 *	(,027)	-,033	(,024)	,029	(,032)
N.-B.	,013	(,029)	,037 **	(,012)	,004	(,011)	,011	(,015)
QUÉ.	-,012	(,013)	-,004	(,005)	,006	(,004)	-,013 *	(,006)
MAN.	-,033	(,024)	,018	(,009)	,007	(,009)	,000	(,012)
SASK.	-,062 *	(,027)	-,002	(,010)	,000	(,010)	-,007	(,013)
ALB.	-,015	(,018)	,008	(,007)	,005	(,006)	,009	(,008)
C.-B.	,023	(,019)	,028 **	(,007)	,026 **	(,006)	,033 **	(,007)
Statut de mobilité (Resté)								
T.-N./Post-dém.	,419	(,218)	-,032	(,092)	,006	(,151)	-,019	(,267)
N.-É./Post-dém.	,137	(,141)	,058	(,065)	-,056	(,078)	,054	(,164)
Î.-P.-É./Post-dém.	,052	(,367)	-,118	(,193)	,195	(,293)	,101	(,328)
N.-B./Post-dém.	-,133	(,245)	,058	(,077)	,046	(,105)	-,171	(,181)
QUÉ./Post-dém.	-,101	(,127)	-,031	(,048)	-,057	(,064)	,208	(,133)
ONT./Post-dém.	,074	(,080)	-,032	(,030)	,018	(,035)	-,061	(,063)
MAN./Post-dém.	,165	(,197)	-,019	(,071)	,056	(,082)	,038	(,150)
SASK./Post-dém.	,051	(,192)	-,004	(,074)	-,076	(,100)	,395 *	(,181)
ALB./Post-dém.	-,033	(,100)	,040	(,041)	,111 *	(,048)	-,011	(,079)
C.-B./Post-dém.	,070	(,122)	-,034	(,038)	-,009	(,042)	-,017	(,067)
T.-N./Déménagé	,933 **	(,168)	,302 **	(,091)	,680 **	(,115)	,071	(,175)
N.-É./Déménagé	,440 **	(,119)	,089	(,059)	,063	(,071)	,041	(,137)
Î.-P.-É./Déménagé	,485	(,368)	,308	(,178)	,074	(,196)	,117	(,462)
N.-B./Déménagé	,354 *	(,138)	,073	(,074)	-,088	(,087)	-,440 **	(,164)
QUÉ./Déménagé	,290 *	(,148)	,318 **	(,085)	,094	(,088)	,325	(,197)
ONT./Déménagé	-,129	(,076)	-,061	(,032)	-,237 **	(,040)	-,416 **	(,070)
MAN./Déménagé	,315 *	(,123)	-,118 *	(,053)	,007	(,062)	-,147	(,108)
SASK./Déménagé	,256 *	(,106)	,151 **	(,057)	,148 *	(,075)	,338 **	(,103)
ALB./Déménagé	-,175 *	(,087)	-,071 *	(,036)	-,003	(,042)	-,095	(,074)
C.-B./Déménagé	,030	(,107)	,007	(,045)	-,002	(,055)	-,040	(,102)
Maritimes/De retour	,099	(,174)	-,317 **	(,110)	,158	(,125)	,216	(,208)
QUÉ./De retour	-,055	(,404)	-,301	(,191)	-,197	(,238)	-1,972 **	(,652)
ONT./De retour	-,413 *	(,181)	-,181	(,093)	-,165	(,114)	,004	(,183)
MAN./De retour	,108	(,306)	-,252	(,224)	-,359	(,206)	-,219	(,377)
SASK./De retour	-,128	(,331)	-,286	(,176)	-,062	(,261)	,586	(,461)
ALB./De retour	-,279	(,191)	-,286 **	(,107)	,033	(,122)	-,148	(,266)
C.-B./De retour	,240	(,234)	-,101	(,120)	,160	(,195)	,369 *	(,188)
Langue min. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	,019	(,031)	,023	(,012)	-,008	(,011)	,000	(,014)
Français-RDC	-,004	(,046)	,029	(,019)	,000	(,019)	-,027	(,027)
Ang.-Qué./Déménagé	-,281	(,243)	-,187	(,108)	,079	(,113)	-,123	(,238)
Fr.-RDC/Déménagé	,146	(,169)	,041	(,083)	-,089	(,103)	,058	(,256)
Ang.-Qué./De retour	-,256	(,618)	,305	(,322)	-1,054 *	(,413)	1,677 *	(,799)
Fr.-RDC/De retour	,216	(,828)	,188	(,270)	,628	(,595)	***	
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Marié, sans enfants	-,024	(,015)	,006	(,006)	,017 *	(,007)	,008	(,009)
Marié, enfants	,034 **	(,011)	-,009	(,005)	,010 *	(,005)	,024 **	(,008)
Parent seul	-,040 *	(,020)	-,022 *	(,010)	-,003	(,010)	-,005	(,015)
Âge	-,053	(,134)	-,072 **	(,015)	-,005	(,018)	,129 **	(,030)
Âge au carré	,0004	(,0030)	,0108 **	(,0003)	,000	(,0002)	-,0143 **	(,0003)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage».

Tableau 6b : Profils de rémunération postérieurs au déménagement, à compter de la deuxième année passée dans la nouvelle province, chez les femmes

	Débutantes (20-24 ans)		Jeunes (25-34 ans)		Âge mûr (35-44 ans)		Âgées (45-54 ans)	
Coordonnée à l'origine	,245	(1,839)	,886 **	(,312)	-,849	(,468)	-,782	(,934)
Province (ONT.)								
T.-N.	-,031	(,040)	,016	(,020)	-,022	(,016)	-,093 **	(,022)
N.-É.	,019	(,032)	,026	(,015)	-,022	(,013)	-,036 *	(,017)
Î.-P.-É.	-,015	(,070)	,014	(,037)	,013	(,032)	,007	(,041)
N.-B.	,004	(,034)	-,009	(,017)	-,016	(,015)	,017	(,018)
QUÉ.	-,060 **	(,015)	,008	(,007)	-,023 **	(,006)	-,009	(,008)
MAN.	-,039	(,029)	,000	(,014)	,013	(,011)	,003	(,015)
SASK.	-,099 **	(,033)	-,004	(,014)	-,014	(,013)	-,001	(,016)
ALB.	-,066 **	(,021)	-,023 *	(,009)	-,016 *	(,008)	-,013	(,011)
C.-B.	,028	(,021)	,016	(,009)	,037 **	(,007)	,022 *	(,009)
Statut de mobilité (Restée)								
T.-N./Post-dém.	,197	(,435)	,042	(,159)	-,026	(,223)	-	-
N.-É./Post-dém.	-,058	(,187)	,059	(,097)	,055	(,114)	-,271	(,198)
Î.-P.-É./Post-dém.	,266	(,439)	,072	(,331)	,001	(,254)	,451	(,683)
N.-B./Post-dém.	,112	(,263)	,120	(,124)	,044	(,140)	-,305	(,242)
QUÉ./Post-dém.	-,222	(,181)	,022	(,078)	,084	(,091)	-,195	(,189)
ONT./Post-dém.	-,042	(,091)	,024	(,043)	-,016	(,050)	,060	(,077)
MAN./Post-dém.	-,138	(,242)	-,006	(,107)	,023	(,131)	,251	(,216)
SASK./Post-dém.	,014	(,192)	,034	(,109)	,047	(,129)	-,132	(,305)
ALB./Post-dém.	-,044	(,103)	-,106	(,058)	,178 *	(,071)	,184	(,119)
C.-B./Post-dém.	,025	(,117)	,018	(,053)	,086	(,059)	,314 **	(,099)
T.-N./Déménagé	,499 *	(,208)	,071	(,139)	,170	(,173)	-,219	(,228)
N.-É./Déménagé	,255	(,134)	-,050	(,092)	-,011	(,114)	,210	(,206)
Î.-P.-É./Déménagé	,190	(,314)	-,368 *	(,184)	,238	(,238)	-	
N.-B./Déménagé	,217	(,234)	-,027	(,120)	-,014	(,168)	-,517	(,306)
QUÉ./Déménagé	-,069	(,199)	,005	(,127)	-,569 **	(,131)	,162	(,482)
ONT./Déménagé	-,280 **	(,094)	-,270 **	(,053)	-,418 **	(,062)	-,482 **	(,103)
MAN./Déménagé	,171	(,135)	-,491 **	(,083)	-,418 **	(,089)	-,297	(,153)
SASK./Déménagé	,327 **	(,127)	-,163	(,093)	,230 *	(,089)	-,087	(,183)
ALB./Déménagé	,052	(,107)	-,220 **	(,054)	-,116	(,066)	-,342 **	(,102)
C.-B./Déménagé	,020	(,117)	-,079	(,073)	-,205 *	(,084)	,012	(,166)
Maritimes/De retour	,421	(,245)	,087	(,168)	-,161	(,172)	-,161	(,483)
QUÉ./De retour	,016	(,500)	-,006	(,329)	-,747 **	(,252)	-	-
ONT./De retour	-,649	(,365)	-,637 **	(,155)	-,566 **	(,172)	,039	(,341)
MAN./De retour	-,562	(,388)	-,332	(,255)	-1,438 **	(,334)	-,224	(,483)
SASK./De retour	-1,221 **	(,389)	-,307	(,285)	,292	(,299)	-1,303 **	(,483)
ALB./De retour	-,236	(,251)	-,389 *	(,155)	,316	(,223)	-,948 **	(,341)
C.-B./De retour	-,216	(,280)	-,600 **	(,208)	-,413 *	(,178)	,138	(,394)
Langue mln. (ANG./FR.)								
Anglais-Québec	,080 *	(,036)	-,058 **	(,017)	,029 *	(,014)	-,013	(,016)
Français-RDC	,080	(,058)	,025	(,027)	,018	(,023)	-,017	(,030)
Ang.-Qué./Déménagé	,136	(,264)	,186	(,166)	,583 **	(,172)	-,200	(,507)
Fr.-RDC/Déménagé	,348	(,255)	,023	(,132)	,240	(,162)	-1,195 *	(,494)
Ang.-Qué./De retour	-		-,786	(,488)	,609	(,371)	-	-
Fr.-RDC/De retour	,277	(,534)	,126	(,832)	-,332	(,690)	-	-
Caractéristiques personnelles (célib., sans enfants)								
Mariée, sans enfants	-,152 **	(,015)	-,147 **	(,008)	-,028 **	(,009)	-,008	(,009)
Mariée, enfants	,099 **	(,014)	,038 **	(,007)	,056 **	(,007)	,018 *	(,008)
Parent seul	,054 *	(,023)	,009	(,011)	,023 *	(,009)	,014	(,012)
Âge	,033	(,165)	-,061 **	(,021)	,039	(,024)	,044	(,038)
Âge au carré	-,0168	(,0037)	,0107 **	(,0004)	-,0006	(,0003)	-,0006	(,0004)

Note: Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Un seul astérisque indique que le coefficient est significativement différent de zéro au niveau de confiance de 0,05 selon un test t bilatéral, tandis que deux astérisques indiquent un résultat significatif au niveau de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs représentant les «arrivants» et les «personnes de passage». Les tirets (-) indiquent l'absence d'observations de ce genre.

5. Conclusion

Cette communication présente les résultats d'une étude empirique réalisée au sujet des effets de la migration interprovinciale sur la rémunération des particuliers à partir d'une nouvelle base de données longitudinales canadienne. Les principaux résultats sont fondés sur un modèle de différence qui permet d'estimer les effets à court terme de la mobilité sur la rémunération (pendant les séquences de trois ans constituant la structure de l'échantillon) en tenant compte des niveaux de rémunération initiaux des particuliers, d'autres effets fixes et d'autres facteurs qui influent sur la variation de la rémunération des particuliers dans le temps et qui sont représentés par les variables explicatives intégrées au modèle. Nous présentons les résultats basés sur des modèles distincts pour huit groupes d'âge et de sexe. Dans chacun des modèles, les paramètres liés à la mobilité ont fait l'objet d'une estimation distincte pour chaque province.

Les principales constatations peuvent être résumées ainsi :

- Tant les simples tendances de la rémunération moyenne que les comparaisons des résultats des équations de niveau avec ceux qui proviennent des modèles de différence, privilégiés, révèlent qu'il est effectivement nécessaire de tenir compte des différences entre les niveaux de rémunération préalables au déménagement des personnes ayant déménagé et ceux des personnes n'ayant pas déménagé lorsqu'il s'agit d'estimer les effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération. L'ampleur et même le sens de ce biais «transversal» varient selon l'âge, le sexe et la province.

- D'après les modèles de différence privilégiés, nous constatons que la mobilité interprovinciale est associée à des variations de la rémunération des particuliers qui sont statistiquement significatives et, dans bien des cas, quantitativement importantes, ces effets variant (i) selon l'âge : les effets sont beaucoup plus prononcés chez les jeunes travailleurs que chez leurs aînés; (ii) selon le sexe : nous constatons de nombreux effets positifs marqués chez les hommes par opposition à des effets faiblement positifs ou négatifs chez les femmes; et (iii) selon la province d'origine : il ressort des effets positifs assez uniformément marqués parmi les hommes qui ont quitté les provinces moins bien nanties, des effets généralement moindres et plus contrastés chez les personnes ayant quitté les provinces plus riches, tandis que les émigrants de l'Ontario se démarquent du fait qu'ils sont généralement caractérisés

par des variations (nominales) négatives des niveaux de rémunération et ce, pour tous les groupes.

- Les particuliers qui ont quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner affichaient, dans bien des cas, des niveaux de rémunération inférieurs à ceux des personnes n'ayant pas déménagé et des autres catégories de personnes mobiles, mais les effets modestes qui ressortent des modèles de différence révèlent que ces tendances traduisent davantage les écarts quant aux niveaux de rémunération initiaux que les effets de la mobilité en soi, en particulier chez les hommes, tandis que les effets chez les femmes sont plus nettement négatifs.

- La similitude des profils préalables au déménagement des personnes ayant changé de province et des personnes n'ayant pas déménagé laisse entendre que l'approche axée sur les modèles de différence convient bel et bien au travail d'estimation. Autrement dit, il semblerait que les variations de la rémunération résultent des déménagements mêmes plutôt que de toute différence préexistante entre les profils de rémunération des personnes ayant déménagé et ceux des personnes qui sont restées dans leur province d'origine.

- L'analyse des profils de rémunération postérieurs au déménagement des personnes ayant changé de province révèle que ces dernières tendent à s'intégrer rapidement au marché du travail local de leur province de destination, et ajoute à la preuve selon laquelle les effets mesurés de la mobilité sont attribuables au fait même de déménager plutôt qu'à des différences non observées quant aux attributs des personnes ayant déménagé et des personnes qui sont restées dans leur province d'origine.

L'intérêt que revêtent ces résultats tient non seulement à ce qu'ils nous révèlent au sujet des incidences de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers, mais également aux conclusions qu'ils nous permettent de tirer quant à la structure interprovinciale des marchés du travail et aux transitions des particuliers d'un marché à un autre. En bref, les particuliers ayant déménagé voient souvent leurs niveaux de rémunération changer considérablement au moment précis de leur déménagement, après quoi ils tendent à simplement suivre la trajectoire de rémunération type de leur nouveau marché du travail local.

Maintenant que la méthode longitudinale d'estimation par la différence est bien établie et que nous disposons d'un ensemble d'estimations à court terme, les travaux ultérieurs pourraient être orientés ainsi :

- Examiner les tendances à long terme tout en séparant les différentes catégories des personnes ayant déménagé. Bien que nous ayons estimé les effets à court terme de la mobilité interprovinciale sur la rémunération chez les personnes ayant déménagé une seule fois et chez celles qui sont retournées dans leur province d'origine et que nous ayons établi que l'intégration se fait rapidement au nouveau marché du travail local, il serait intéressant d'examiner la mobilité sur une période plus longue tout en séparant les personnes ayant déménagé une seule fois, les personnes qui sont retournées dans leur province d'origine et les autres particuliers ayant déménagé plusieurs fois et en estimant les effets correspondants sur la rémunération – à noter que certains particuliers catégorisés comme «personnes ayant déménagé» dans la présente étude finiraient par retourner dans leur province d'origine ou déménager dans une autre. (Par contre, Finnie [1998a] classe les particuliers inclus dans l'échantillon toutes les années allant de 1982 à 1995 visées par les données de la BDAL selon qu'ils sont restés dans leur province d'origine, qu'ils ont déménagé une seule fois, qu'ils ont déménagé plusieurs fois ou qu'ils sont retournés dans leur province d'origine au cours de cette période, et il constate que les personnes ayant déménagé plusieurs fois ne représentent qu'environ 15 % de toutes celles qui ont changé de province, tandis que les personnes ayant déménagé une seule fois – qui font l'objet de la présente analyse – sont de loin les plus nombreuses parmi l'ensemble des particuliers ayant déménagé au fil des ans.)
- Examiner d'autres résultats : La présente communication porte sur les effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers, mais il serait également intéressant d'examiner d'autres résultats, comme la situation au regard de l'activité; la réception de prestations d'assurance-chômage, d'aide sociale ou d'autres prestations de programme; et peut-être plus encore.
- Examiner les effets de la mobilité sur la rémunération des familles, plutôt que des particuliers.
- Examiner les résultats selon la province de destination : La présente analyse est axée sur les

résultats selon la province d'origine (c'est-à-dire, parmi les personnes dont la province d'origine est X, qu'est-il advenu de la rémunération de celles qui ont déménagé par rapport à celles qui sont restées?). Il pourrait toutefois être intéressant d'étudier les résultats selon la province de destination particulière. Par exemple, comment s'en tirent les personnes qui déménagent d'une province de l'Atlantique à une autre comparativement aux personnes qui déménagent en Ontario ou sur la côte ouest? Qu'en est-il des émigrants de l'Ontario qui déménagent dans l'Est par rapport à ceux qui se déplacent vers les économies plus vigoureuses de l'Ouest?

- Examiner les hommes et les femmes selon l'état matrimonial : Bien que nous tenions compte de l'état matrimonial dans les modèles, les effets de la mobilité en soi ne sont pas divisés en fonction de cette dimension. Les femmes célibataires se comportent-elles davantage comme les hommes célibataires, et les différences significatives selon le sexe se manisfestent-elles seulement après le mariage, ou ont-elles des origines encore plus profondément enracinées?

- Examiner les autres genres de migration : La présente communication porte exclusivement sur les mouvements interprovinciaux, mais d'autres genres de migration pourraient faire l'objet d'une analyse semblable à partir des mêmes données, notamment la migration intraprovinciale (d'une localité à une autre); la migration urbaine-rurale; ou, dans un sens différent, la migration interrégionale (ce qui sous-entend une certaine agrégation des mouvements analysés ici).

- Examiner des groupes particuliers de personnes ayant déménagé : Les recherches ultérieures pourraient être axées sur des groupes précis tels que les particuliers d'une province donnée (le Québec ou l'une des provinces typiquement moins bien nanties pourraient être de bons exemples); un groupe d'âge et de sexe particulier; les membres d'une collectivité donnée; ou les particuliers caractérisés par une situation économique particulière, comme ceux qui vivent dans une certaine ville ou région en déclin, ou encore les particuliers vivant d'un revenu de pêche (ou d'un autre genre particulier de revenu).

Comme les données sont déjà plus ou moins préparées et que les méthodes empiriques sont maintenant établies, tout travail d'extension de ce genre serait vraisemblablement non seulement intéressant, mais également relativement facile à entreprendre.

Bibliographie

Atkinson, A.B., F. Bourguignon, et C. Morrison [1992], *Empirical Studies of Earnings Mobility*, (Suisse : Harwood Academic Publishers).

Beach, Charles M. et Ross Finnie [1998], «Earnings Mobility Benchmarks and Longitudinal Polarization in Canada, 1982-94», à paraître dans *Canadian Business Economics*.

Courchene, Thomas J. [1970], «Interprovincial Migration and Economic Adjustment», *Revue canadienne d'économique*, vol. III, n° 4 (novembre), p. 550-576.

Courchene, Thomas J. [1974], *Migration, Income and Employment* (Toronto: Institut C.D. Howe).

Day, Kathleen [1992], «Interprovincial Migration and Local Public Goods», *Revue canadienne d'économique*, vol. XXV, n° 1 (février), p. 123-144.

Day, Kathleen, et Stan Winer [1994], «Internal Migration and Public Policy: An Introduction to the Issues and a Review of Empirical Research in Canada», dans A. Maslove (éd.), *Issues in the Taxation of Individuals* (University of Toronto Press).

Dean, James M. [1992], «Tax-Induced Migration in Canada 1972-79», *Western Economic Review*, vol. 1, n° 2, p. 17-31.

Finnie, Ross [1997a], «Earnings Patterns by Age and Sex in Canada, 1982-92», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de recherche R-97-11E. Voir aussi «Caractéristiques des gains selon l'âge et le sexe» (avec Gaétan Garneau), *Observateur économique canadien*, octobre 1997.

_____ [1997b], «Stasis and Change: Trends in Earnings Levels and Inequality, 1982-92», *Canadian Business Economics*, vol. 5, n° 4 (automne 1997), p. 84-107.

_____ [1997c], «Earnings Dynamics in Canada: Earnings Mobility of Canadians, 1982-92», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3Ea.

_____ [1997d], «La dynamique de la rémunération au Canada – Répartition de la rémunération dans un contexte dynamique, 1982-1992», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3Fb.

_____ [1997e], «Earnings Dynamics in Canada: The Correlation of Individuals' Earnings Over Time, 1982-92», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3Ec.

_____ [1997f], «La dynamique de la rémunération au Canada: Analyse dynamique des faibles revenus marchands (pauvreté selon le revenu marchand) des familles canadiennes ayant des

enfants, 1982-1993», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3Fd.

_____ [1997g], «Unequal Inequality? The Distribution of Individuals' Earnings by Province 1982-94», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail R-98-3E.

_____ [1998a], «La mobilité interprovinciale au Canada : Une analyse longitudinale», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-98-5F.a.

_____ [1998b], «The Patterns of Interprovincial Migration in Canada 1982-1995 : Evidence from Longitudinal Tax-Based Data», document polycopié de l'École des politiques publiques de l'Université Queen's.

_____ [1998c], «Interprovincial Migration : A Longitudinal Analysis of Movers and Stayers», document polycopié de l'École des politiques publiques de l'Université Queen's.

_____ [1998d], «La mobilité interprovinciale au Canada : Qui déménage? – Une analyse fondée sur des modèles de logits avec données longitudinales», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-98-5F.b et document polycopié de l'École des politiques publiques de l'Université Queen's.

Finnie, Ross, et Charles Beach [1998], «Earnings Mobility Benchmarks and Longitudinal Polarization in Canada, 1982-94», *Canadian Business Economics*, à paraître, 1998.

Finnie, Ross, et David Gray [1998], «The Dynamics of the Earnings Distribution in Canada: An Econometric Analysis», Développement des ressources humaines, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-98-4E.

Grant, E. Kenneth et John Vanderkamp [1976], *Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971»,* Conseil économique du Canada (Ottawa : Imprimeur de la Reine).

_____ [1980], «The Effects of Migration on Income: A Micro Study with Canadian Data 1965-71», *Revue canadienne d'économique,* vol. 13, n° 3 (août), p. 381-406.

Greenwood, Michael «Research on Internal Migration in the United States: A Survey», *Journal of Economic Literature*, vol. 13, p. 397-433.

Lin, Zhengxi [1995], «La mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre au Canada : le rôle de l'assurance-chômage et de l'aide sociale», Développement des ressources humaines Canada Direction générale de l'évaluation, document de travail.

Marr, William L. et Frank W. Millerd [1980], «Employment and Income Levels of Interprovincial Migrants Versus Non-Migrants, Canada 1971», dans Simon, J. L., et J. DaVanzo (éd.), *Research in Population Economics*, vol. 2 (Greenwich, Conn.: JAI Press).

Mills, K. E., M. . Percy, et L. S. Wilson [1983], «The Influence of Fiscal Incentives on Interregional Migration: Canada 1961-78», *La revue canadienne des sciences régionales*, vol. VI, n° 2 (automne), p. 207-229.

Nakosteen, Robert A. et Michael Zimmer [1980], "Migration and Income: the Question of Self-Selection," *Southern Economic Journal*, vol. 46, p. 840-851.

OCDE [1996], *Perspectives de l'emploi,* chapitre 3 : «Inégalités de salaires, emplois à bas salaire et mobilité salariale», p. 65-117, (Paris : Organisation de coopération et de développement économiques).

Osberg, Lars, Daniel Gordon, et Zhengxi Lin [1994], «Interregional Migration and Interindustry Labour Mobility in Canada: A Simultaneous Approach», *Revue canadienne d'économique*, vol. XXVII, n° 1 (février), p. 58-80.

Robinson, Chris et Nigel Tomes [1982], «Self-Selection and Interprovincial Migration in Canada», *Revue canadienne d'économique*, vol. XV, n° 3 (août), p. 474-502.

Rosenbluth, Gideon [1996], «Interprovincial Migration and the Efficacy of Provincial Job Creation Policies», *Canadian Business Economics*, vol. 4, n° 2 (hiver), p. 22-35.

Shaw, R. Paul [1986], «Fiscal Versus Traditional Market Variables in Canadian Migration», *Journal of Political Economy*, vol. 94, n° 3, p. 648-666.

Sjaastad, Larry [1962], «The Costs and Returns of Human Migration», *Journal of Political Economy (Supplement)*, vol. 70, p. 80-93.

Vachon, Marc et François Vaillancourt [1998], «Interprovincial Mobility in Canada, 1961-1996: Trends and Determinants», à paraître dans Lazar, Harvey (éd.), *titre à venir,* Centre for Intergovernmental Relations, Université Queen's de Kingston (Ontario).

Vanderkamp, John [1988], «Regional Disparities: A Model with Some Econometric Results for Canada», p. 269-96 dans Higgins, B. et D. J. Savoie (éd.), *Regional Economic Development: Essays in Honour of François Penoux* (Boston: Unwin Hyman).

Winer, Stanley L. et Denis Gauthier [1982], *Les migrations internes et la structure budgétaire d'un État fédéral : une étude économétrique des facteurs qui déterminent les migrations interprovinciales au Canada*, Conseil économique du Canada (Ottawa : Approvisionnements et Services Canada).